COUPE D'AFRIQUE DES NATIONS : ALGÉRIE 2 - ZIMBABWE 2

DÉBUTS DIFFICILES POUR LES VERTS





L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION Libre

N° 2985 | Lundi 16 janvier 2017 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

CAN-2017 *LE CAMEROUN* ET LE BURKINA **FASO** SE QUITTENT DOS À DOS



"TRAITEMENT DU FAIT RELIGIEUX" DANS LES MÉDIAS AUDIOVISUELS

V R.A. LES TÉLÉVISIONS



TRANSFERT ILLICITE **DE DEVISES**

LE CONSTAT DU MINISTRE DES FINANCES



ASPHYXIÉES AU MONOXYDE DE CARBONE

LA PROTECTION **CIVILE SAUVE NEUF PERSONNES**

HAUSSE DU PRIX DE LA BANANE

INACCEPTABLE POUR ABDESLAM CHELGHOUM





PLUSIEURS WILAYAS DE L'EST DU PAYS SOUS LA NEIGE

NOUVELLE ALERTE À LA NEIGE **DANS 15 WILAYAS**



individus arrêtés à Boumerdès par l'ANP pour soutien au terroriste.

fusils de chasse importés illégalement saisis au douar Legouaz à M'sila.

4

quintaux de kif traités saisis par les gendarmes dans la wilaya de Tlemcen.

8

ARRIVÉE DE LA TRUFFE SUR LES ÉTALS DES MARCHÉS DE DIELFA

es marchés de Djelfa sont, ces derniers jours envahis par la truffe, connue localement sous le nom de terfass, un fruit de la terre augurant, selon la population locale, d'une "bonne saison agricole". En effet, en dépit du fait qu'une majeure partie des truffes exposées à la vente est issue des wilayas du sud-ouest du pays, dont Béchar notamment, la truffe demeure dans la mentalité locale, un présage de biens et de faste pour l'agriculture, à l'image de la très bonne campagne de 2009, qui a enregistré de fortes précipitations.

Les spécialistes du domaine assurent que "seule une infime partie" de la truffe exposée est issue de la région, une "truffe connue pour sa couleur sombre et récoltée dans les zones steppiques de Djelfa, à l'arrière-saison, contrairement à celle exposée actuellement à la vente, qui est issue de la région de Béchar et de ses environs". La truffe ressemble à un tubercule. En dépit de cette offre abondante la truffe est néanmoins proposée à des prix pour le moins "exorbitants". En effet, le kilogramme de truffes de qualité supérieure, reconnaissable par



son gros calibre et sa facilité de nettoyage, est proposé dans une fourchette variant de 1.600 et 2.500 DA, des prix malheureusement hors de la portée de la bourse du consommateur modeste, qui se contente simplement d'admirer ces belles truffes.

JOURNÉE DE FORMATION À ALGER SUR LES NOUVEAUTÉS EN ONCOLOGIE



es recommandations internationales en matière de prise en charge et de traitement du cancer ont fait l'objet, samedi, d'une journée de formation au profit des oncologues de la région Centre à Zéralda. Les dernières nouveautés présentées lors du "San Antonio breast cancer symposium", tenu en 2016 aux États-Unis, ont été expliquées à de nombreux oncologues de la région Centre pour leur mise à niveau. Il v a eu aussi des explications sur la mise à jour concernant les tests précédant le choix du traitement médicamenteux pour chaque patientes et d'autres mises à jour sur le délai de traitement par différentes hormones. 12.000 nouveaux cas du cancer du sein en Algérie ont été malheureusement recensés en 2015 par l'Institut national de santé publique, ce qui induit la nécessité de prendre connaissance des nouveautés, notamment en matière de radiothérapie. L'accent a été également mis sur la nécessité de poursuivre les campagnes de sensibilisation et de dépistage, d'autant que la particularité en Algérie est liée au fait que les sujets atteints sont jeunes. Le traitement du cancer du sein est disponible notamment en chirurgie et les normes sont aussi respectées en matière de chimiothérapie et de nombreux services ont été ouverts à travers plusieurs localités de la région Centre.

LE CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE DE LUTTE DOMINÉ PAR LES INTERNATIONAUX

es athlètes de la sélection algérienne de lutte ont dominé les épreuves de la première journée du championnat d'Algérie de lutte (seniors messieurs), organisées vendredi dernier à la salle omnisports Tahar-Belakhdar de Chéraga. En présence du ministre de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Ould Ali, ce rendez-vous national a vu la participation record de 190 lutteurs représentant les 13 ligues de wilaya. En lutte grécoromaine, la domination des internationaux du Centre de regroupement et de préparation des équipes sportives militaires (CREPESM) de Ben-Aknoun a été totale avec la consécration de Laouni Abdenour (59 kg), Benaïssa Tarek Aziz (71kg), Djida Ahmed (80kg) et Adem Boudjemline (98kg).

En lutte libre, le dernier mot est revenu à Kherbach Abdelhak d'Alger-Centre (57kg), Mokhtari Brahim du CREPESM (65kg), Moussaoui Hamza d'El-Achour (74kg) et Berrahal Djahid de l'USJ Chrarba (97kg).

La Fédération algérienne des luttes associées a mis tous les moyens humains et financiers pour la réussite de ce championnat. La journée de samedi devait être réservée aux tours éliminatoires de la lutte libre dans les catégories des 61kg, 70kg, 86kg et 125kg et gréco-romaine (66kg, 75kg, 85kg, 130kg), alors que les finales devaient avoir lieu à partir de 15h



TAHAR HADJAR

"Le dialogue qui doit être engagé sur les deux niveaux, central et local, instaure un climat de confiance et de stabilité qui permet à l'université de se consacrer à sa mission fondamentale de formation et de recherche."



SUR UNE ROUTE

NATIONALE

Un conducteur très alcoolisé a parcouru 22 kilomètres à contresens sur une route nationale. Les faits se sont produits entre 1h et 2h du matin dans la nuit de vendredi à samedi.

Les forces de l'ordre l'ont sommé à plusieurs reprises de s'arrêter. Mais l'homme était trop ivre et continuait sa route.

Les gendarmes ont même utilisé une herse pour crever les pneus de son véhicule, sans succès. Il a finalement fallu quarante-cinq (45) minutes et l'intervention des unités de gendarmerie de trois départements pour l'arrêter.

départements pour l'arrêter. Une fois interpellé, l'homme a expliqué avoir eu un trou noir pour expliquer son geste.

150 VERS RETIRÉS DES... INTESTINS D'UNE JEUNE FEMME

Cent cinquante (150), c'est le nombre de vers retirés des intestins d'une Indienne de 22 ans par les chirurgiens de l'hôpital - KG Nanda -, à Chandauli. Ils mesuraient 25 centimètres en movenne.

Depuis plusieurs mois, Neha Begum se plaignait de forts maux de ventre et de vomissements répétés.

La jeune femme a dû être opérée en urgence après un examen de l'abdomen. Selon toute vraisemblance, les vers se seraient introduits dans le corps de la jeune femme lors de la consommation d'eau.

UNE CHAÎNE PARLEMENTAIRE AMÉRICAINE RETRANSMET PAR ERREUR UNE TÉLÉVISION... RUSSE

La diffusion sur Internet de la chaîne parlementaire américaine, C-SPAN, a été interrompue jeudi dernier pendant une dizaine de minutes et remplacée par un programme de la chaîne d'État russe RT.

"Cet après-midi la diffusion en ligne de C-SPAN a été brièvement interrompue par un programme de RT.

gramme de RT.
Nous sommes en train d'enquêter et de résoudre le problème", s'est contenté d'indiquer la chaîne américaine sur son compte Twitter.

Aixit



TRANSFERT ILLICITE DE DEVISES

Le constat du ministre des Finances

Le transfert illicite de devises est un fléau qui porte un grand préjudice à l'économie nationale. Le gouvernement reste impuissant face à ce phénomène car il trouve du mal à le combattre.

PAR KAMEL HAMED

e ministre des Finances, Hadji Baba-Ammi, vient de l'admettre implicitement bien qu'il n'a pas manqué de reconnaître "une nette amélioration" dans l'action de contrer le transfert illicite de devises vers l'étranger et ses principaux animateurs, à savoir les importateurs fraudeurs. Mais le gouvernement ne compte pas pour autant baisser les bras car à en croire le ministre des Finances, qui s'exprimait hier en marge d'une séance plénière au Conseil de la Nation consacrée à l'examen du projet de loi portant code des Douanes, c'est juste une question de temps. "Cela nécessite du temps pour arriver à bout de ce phénomène qui épuise l'économie du pays (...) On ne peut pas dire que du jour au

lendemain on va arrêter ce genre de comportements, mais nous allons essayer d'aller jusqu'au bout de notre objectif par le renforcement des moyens de l'administration des Douanes pour assurer un contrôle plus rigoureux des opérations d'importation" a indiqué Baba-Ammi. Dans la foulée le premier argentier du pays a rappelé les mesures prises par son département en vue de faire face à ce phénomène. Il a ainsi rappelé la mise en place, en 2016, d'un groupe de travail chargé du suivi de la situation financière des importateurs au niveau de la Banque d'Algérie. La première institution financière du pays, a ajouté le ministre, "avait défini les moyens de contrôle de la surface financière des importateurs. Ainsi, l'importateur doit présenter un bilan, un compte de résultats et une déclaration des impôts", a souligné le ministre. Le ministre a aussi évoqué le renforcement des movens des Douanes par la possibilité "d'adhérer à des bases de données étrangères permettant de contrôler la valeur réelle des marchandises. De même, le contrôle du fichier des fraudeurs a été récemment renforcé par l'utilisation du NIF (numéro d'identification fiscale) et le NIN (numéro d'identification nationale) qui permettent de contrôle d'une manière précise l'importateur et la traçabilité", a relevé le ministre. "Le transfert illicite de devises à l'étranger a fait beaucoup de mal à l'économie du pays".

Le gouvernement communique peu sur la question et les chiffres sont rares. Toutefois la direction générale des Douanes (DGD) a publié quelques chiffres relatifs à l'année 2015. Ainsi en 2015, 550 dossiers liés aux infractions de change ayant engendré un transfert illicite de devises équivalant à près de 14 milliards DA (environ 140 millions d'euros), ont été transférés à la justice. C'est le directeur général des Douanes, Kaddour Bentahar, qui a communiqué ces chiffres. Le "nombre de dossiers de ces infractions, détectées par le contrôle, a posteriori, des Douanes, s'est affiché en hausse de 134 % par rapport à 2014", a en effet indiqué récemment le premier responsable des Douanes. Les pénalités encourues par ces importateurs fraudeurs sont estimées à 68 milliards DA. Pour ce qui concerne le contrôle effectué a priori par les services douaniers, c'est-à-dire lors des opérations de dédouanement, il a permis à la DGD de



"détecter près de 26.000 infractions en 2015, donnant lieu à 184 milliards DA de pénalités", a fait savoir M. Bentahar. Sur l'ensemble de ces infractions, plus de 19.000 sont liées à la fraude commerciale, plus de 6.000 à la contrebande (en hausse de 17% par rapport à 2014) et plus de 800 liées aux infractions de change.

К. Н.

LÉGISLATIVES DE 2017

Le FLN se prépare

PAR LAKHDARI BRAHIM

opération de dépôt des dossiers de candidature aux prochaines élections législatives de 2017 débutera demain au niveau du parti du Front de libération nationale (FLN) pour s'étendre jusqu'au 30 janvier, tandis que la confirmation des candidatures se fera entre le 7 et le 27 février prochain.

Les mouhafadhate et les kasmate du FLN au niveau national ont été destinataires d'une instruction qui servira de "feuille de route pour les commissions de wilaya préparatoires des élections législatives". Cette instruction porte sur les différents mécanismes qui permettront au parti de préserver sa place de leader sur la scène politique en "plaçant l'intérêt du parti au dessus de toute considération".

En vue de relever le défi des prochaines échéances et conforter sa place sur la scène politique, une stratégie a été mise en place en prévision de ces échéances portant sur les critères devant être remplis par les futurs candidats dont le "soutien au président de la République, président du parti, et à son programme".

Les candidats doivent également répondre aux critères de compétence, d'expérience, de bonne réputation et d'intégrité outre la crédibilité, selon l'instruction.

La commission de wilaya préparatoire des élections législatives est composée des membres du comité central, des deux chambres du Parlement, des bureaux des commissions transitoires et des présidents des assemblées de wilaya. Elle est également composée de sous-commissions dont la commission de mobilisation matérielle et de logistique, la commission de la campagne électorale, celle des contentieux et la commission de suivi des candidatures.

En vertu de cette instruction, les membres

de ladite commission n'ont pas le droit de se porter candidats aux élections. Il est également préconisé d'élaborer les listes nominales des candidats "sans tenir compte de l'ordre de classement" et qui seront envoyées, en dernière étape, au secrétariat général qui tranchera selon les critères fixés outre les conditions fixées par la loi. Les mêmes dispositifs sont adoptés pour la communauté nationale résidant à l'étranger. L'opération devrait s'achever 70 jours avant la date du scrutin. Dans une déclaration à la presse en marge de la réunion tenue par le secrétaire général du parti du FLN, Djamel Ould Abbès, avec les mouhafidhine du parti et les présidents des commissions transitoires, M. Moussa Benhamadi, conseiller chargé de l'information, a estimé que la confirmation de l'intégrité des candidats se fera par l'enquête, ajoutant que les parties compétentes "seront appelées à

fournir des informations sur tous les candidats". L'intervenant a abordé la question d'interférence entre l'argent et la politique ainsi que celle liée à l'achat des consciences. Il a dans ce sens déclaré: "Il se peut qu'il y ait une certaine exagération de la part de certaines personnes qui n'ont pas réussi dans le passé à introduire leurs noms dans les listes de candidature. Nous oeuvrons au sein du parti au règlement de nos problèmes et tout autre chose est considérée comme immoral".

Il a évoqué en outre la place de certains noms connus au sein du parti et leur tentative de remporter des sièges lors des prochaines législatives. Il a précisé à ce propos que ces personnes "ont un parcours indéniable et ne peuvent être marginalisés, ajoutant que cela ne signifie pas l'exclusion des jeunes".

L.B.

SITUATION DES ENTREPRISES PUBLIQUES

Pas "réjouissante" pour Amar Takjout

PAR CHAHINE ASTOUATI

est un syndicaliste remonté que l'émission l'Invité de la rédaction de la chaîne 3 de la Radio algérienne a reçu, hier, pour s'exprimer sur les conditions de relance de l'économie.

Pour Amar Takjout, secrétaire général de la Fédération des textiles et des cuirs de l'UGTA la situation des entreprises publiques est loin d'être "réjouissante", alors que l'État a mis en place plusieurs mécanismes constitués de programmes d'investissements et de formation, d'arsenaux juridiques et de moyens financiers, pour relancer la machine économique du pays.

Mais, s'interroge-t-il, "a-t-il été dressé un bilan pour connaître la *traduction de tous*

ces efforts sur le terrain, s'agissant autant des plans de relance que des managers chargés de les piloter, dont il se demande s'ils sont à même d'entreprendre avec succès ce qui est attendu d'eux".

Insistant sur la nécessité de tirer un bilan du programme de relance, Takjout estime, d'autre part, primordial d'instituer un "dialogue social" au sein des entreprises pour expliquer aux travailleurs qu'ils "sont la composante essentielle de réussite de cette relance économique".

Il se demande, par ailleurs, si "des moyens ont été dégagés pour développer les petites et moyennes entreprises qui, compte tenu de leur faible nombre, constituent le parent pauvre de la relance attendue"

Le SG de la Fédération des textiles et des

cuirs s'inquiète qu'à un moment où le pays est à la veille d'élections législatives, le débat politique qui y est lié semble se désintéresser des questions économiques, laissant au politique le rôle de légiférer, seul, sur ces dernières. Notant les points d'insuffisance pour faire démarrer la machine économique, l'invité les impute à la contrainte de l'administration. "Il faut, appuie-t-il, laisser l'entreprise publique prendre des initiatives et, en outre, organiser celles à caractère privé".

Le représentant de l'UGTA estime, en outre, "inconcevable que les entreprises, quel que soit leur statut, ne soient pas encore identifiées ni identifiables, parce que leur adhésion à la chambre de commerce est quasiment nulle", ajoute-t-il. Il observe, aussi, que "celles-ci ne sont pas

organisées en unions professionnelles sectorielles". "Nous sommes, ajoute-t-il encore, le seul pays à ne pas disposer d'une cartographie de son tissu économique".

M. Taknout s'en prend, ensuite, aux organisations patronales, "des noms de personnes, agissant, plus, pour des intérêts personnels, que pour l'intérêt économique du pays", déplore-t-il.

Résumant ses divers propos, il appelle que "d'autorité", les entreprises adhèrent à la chambre de commerce, qu'elles soient identifiées et organisées en unions professionnelles, que soit créé, en amont, un plan d'aide à la création de petites et moyennes entreprises, dont il chiffre de nombre à deux millions d'entités.

C. A.

LE DG DES IMPÔTS LE CONFIRME

L'IRG des salariés est de 20 %

Les salariés algériens payent 20 % d'impôts sous forme d'IRG. Un taux appréciable pour la fiscalité ordinaire. Il est plus important que les autres taxes, notamment l'IBS.

PAR FAYCAL ABDELGHANI

n termes d'impôts, les salariés algériens tous secteurs confondus payent un taux de 20 % d'IRG qui représente un gisement fiscal important. C'est le DG des impôts, Abderahamane Raouya, qui l'a indiqué dans une déclaration publique. Ce dernier a minimisé l'importance de cet impôt en l'estimant toutefois appréciable. C'est en effet la polémique qui enfle sur le poids écrasant de cet impôt payé par les salariés et les retraités. Selon beaucoup d'observateurs, les Algériens ne sont pas égaux face à l'impôt. En termes de collecte, ce sont les salariés qui devancent de loin les commerçants et les chefs d'entreprise, même si ces derniers pavent d'autres taxes.

On notera, à ce sujet, que le taux de l'IRG augmente selon les salaires et représente



parfois plus de 40 % du revenu sous forme de taxe à payer. Ce qui n'est pas sans incidence sur le portefeuille des salariés. Même ceux qui ont de hauts revenus s'en plaignent. Sans oublier les taxes de la TVA que doivent dorénavant payer l'ensemble des citovens sur les produits alimentaires et autres. Comment se fait-il que l'impôt sur le revenu global soit plus

important que l'impôt sur le bénéfice des sociétés ? Là le DG n'a pas apporté de réponses considérant sur un autre plan que "la fiscalité ordinaire s'améliore où déjà en 2016 il y a eu une croissance de 11 %". Selon une source du Trésor, l'IRG rapporte en moyenne entre 3 et 4 milliards de dollars annuellement, plaçant de ce fait l'IRG comme deuxième source de

revenus de l'État après les recettes fiscales ordinaires. Ce responsable n'a pas indiqué, non plus, les détails des montants de l'IRG dont s'acquittent obligatoirement les travailleurs par paliers et selon le niveau de rémunération alors que pour la conformité fiscale, l'État n'a pas enregistré de victoire.

En effet, l'argent engrangé dans la sphère informelle n'est pas entré dans les caisses de l'État dans le cadre de la mesure concernant la mise en conformité fiscale. Seuls 500 personnes ont répondu favorablement en plaçant leur argent dans les banques. C'est dire que "l'équité fiscale" évoquée par le gouvernement, n'est pas consacrée pleinement dans la pratique. Pour preuve, la DGI indique que l'IRG touche aussi les rémunérations allouées dans le cadre de la vacation, les rémunérations provenant de toute activité occasionnelle à caractère intellectuel et les personnes exerçant à domicile pour le compte d'un tiers ainsi que les pensions et rentes viagères. Même les primes de rendement, de caisse, de bilan et autres gratifications accordées aux salariés n'échappent pas à l'impôt sur le revenu global.

F. A.

IMPORTATION DE CÉRÉALES

La facture en baisse

PAR RACIM NIDAL

a facture d'importation de céréales (blé, maïs et orge) a baissé de près de 19 % durant les onze premiers mois de 2016, en dépit d'une petite hausse des quantités importées, a appris l'APS auprès des Douanes.

Le coût d'importation des céréales a reculé à 2,54 milliards de dollars (mds usd) entre janvier et novembre 2016, contre 3,13 mds usd sur la même période de 2015, soit un recul de 18,95 %.

Quant aux quantités importées, elles ont connu une légère augmentation en s'établissant à 12,35 millions de tonnes (Mt) contre 12,34 Mt (+0,1 %), précise le Centre national de l'informatique et des statistiques des douanes (Cnis).

Les céréales dont les quantités importées

HAUSSE DU PRIX DE LA BANANE "Inacceptable" pour

Abdeslam Chelghoum

ont augmenté sont le blé dur et l'orge contrairement au blé tendre et au maïs.

Par catégorie de céréales, la facture d'importation du blé (tendre et dur) a reculé à 1,67 milliard usd contre 2,18 milliard usd (-23,21 %), pour des quantités de 7,66 Mt contre 7,63 mt (+0,33 %).

Pour le blé tendre, la facture d'importation s'est amenuisée à 1,13 milliard usd contre 1,48 milliard usd (-23,14 %), avec des quantités importées qui ont baissé à 5,9 Mt contre 6,08 Mt (-3,08 %).

Concernant le blé dur, la facture a reculé à 538,76 millions usd contre 703,04 millions usd (-23,4 %), avec une hausse des quantités importées qui se sont établies à 1,76 Mt contre 1,54 Mt (+13,8 %).

Quant au maïs, les importations se sont chiffrées à 717.72 millions usd contre

(ONT) prendra part à la 37e édi-

tion du Salon international du

795,36 millions usd (-9,76 %) avec un volume importé de 3.84 Mt contre 3.99 Mt (-3.72 %).

Pour l'orge, l'Algérie en a importé pour 148,76 millions usd contre 158,8 millions usd (-6,32 %) avec une quantité de 847.713 t contre 711.833 t (+19,1 %).

La baisse de la facture d'importations des céréales, malgré une légère hausse globale des quantités importées, s'explique par le recul des cours sur les marchés mondiaux des céréales. Il est constaté que durant les huit premiers mois de 2016, le prix moyen à l'importation par l'Algérie du blé dur est passé à 311 dollars/tonne (usd/t) contre 461 usd/t sur la même période de 2015 (-32 %). Pour le blé tendre, le prix moyen à l'importation s'est établi à 192 usd/t contre 251

Même tendance pour le mais dont le prix moven à l'importation par le pays a été de 185 usd/t contre 202 usd/t (-8 %).

Dans son dernier rapport, l'organisation de l'Onu pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a indiqué que l'année 2016 avait été marquée par une baisse constante des prix des céréales, qui ont chuté de 9,6 % depuis 2015 et de 39 % par rapport à leur niveau record enregistré en 2011.

Ses prévisions prévoient que les réserves céréalières mondiales atteindront un niveau record d'ici à la fin des campagnes agricoles de 2017. Cette agence de l'Onu s'attend à ce que les stocks de céréales augmentent pour atteindre les 670 millions de tonnes en 2017, soit une hausse de 1,4 % par rapport à la saison précédente.

SALON INTERNATIONAL DU TOURISME ET DES VOYAGES (SITEV)

L'Algérie participe à la 37° édition à Madrid

PAR RAHIMA RAHMOUNI Office national du tourisme

L'augmentation du prix de la banane, qui a atteint dernièrement les 650 DA le kilogramme, est "non justifiée et cache une grande spéculation", a déclaré le tourisme et des voyages (Sitev) prévue du ministre de l'Agriculture, 18 au 22 janvier à Madrid, a indiqué un Abdeslam Chelghoum, hier. communiqué de l'ONT.

"Avec toutes les quantités impor tées en 2016, ce n'est pas acceptable que le prix du kilogramme de la banane atteigne les 500 ou 600 DA", a-t-il déclaré à une chaîne de télévision privée.

Selon le ministre, la banane est "disponible au niveau des chambres froides et le principe de l'offre et la demande ne justifie pas cette hausse des prix"

R. N.

festation vise à promouvoir la destination -Algérie- dans le marché espagnol, qui figure parmi les cinq premiers pays exportateurs de touristes vers l'Algérie, vu les liens historiques entre les deux pays, selon les termes du communiqué. En vue de promouvoir l'image du pays,

La participation algérienne à cette mani-

l'Algérie occupera un stand d'une superficie de 123,5 m², avec un décor conciliant modernité et authenticité et mettant en valeur les spécificités du pays et la

richesse de son patrimoine architectural. Ce stand permettra aux opérateurs algériens, dont des sociétés de transport, des agences de tourisme et de communication et des hôteliers, de présenter et de promouvoir le produit algérien, ainsi que de rencontrer des opérateurs étrangers.

Des artisans de différents domaines, notamment en céramique et maroquinerie, animeront des ateliers sur place, tout au long de cette manifestation, pour faire découvrir au public les méthodes utilisées dans ces deux métiers en particulier et le patrimoine algérien en général.

Des cadre de l'ONT seront également présents pour donner des orientations aux visiteurs du stand.

Le Sitev est le deuxième plus important évènement européen sur le tourisme,

après la Bourse internationale du tourisme de Berlin, plus grand salon professionnel réunissant notamment les opérateurs des pays d'Amérique latine et du sud de l'Europe.

Le Sitev est l'un des plus grands salons consacrés au tourisme au niveau international et une plateforme centrale pour la tenue de rencontres entre les acteurs du secteur, visant à définir de nouvelles stratégies et à promouvoir les différentes destinations touristiques.

Plus de 9.605 établissements touristiques représentant 165 pays ont pris part l'année dernière à cette manifestation, soit 222.551 participants ayant occupé une superficie totale de 54.000 m², outre près de 97.467 visiteurs.

"TRAITEMENT DU FAIT RELIGIEUX " DANS LES MÉDIAS AUDIOVISUELS

L'Arav rappelle les télévisions à l'ordre

L'Autorité de régulation de l'audiovisuel (Arav) a rappelé, hier dimanche, les règles du "traitement du fait religieux" dans les médias audiovisuels.

PAR INES AMROUDE

Arav appelle ainsi à mettre la religion "à l'abri de toute tentative d'instrumentalisation à l'occasion des prochaines élections législatives".

Dans un document intitulé: "Quelques observations à propos du traitement du fait religieux dans les médias audiovisuels", l'Autorité indique que "ces observations nous semblent d'autant plus opportunes que notre pays s'apprête à vivre de nouvelles élections législatives où la religion se doit d'être à l'abri de toute tentative d'instrumentalisation".

"Le présent document se propose de rendre compte de la phase exploratoire d'écoute et d'échange, menée par l'Arav en coordination avec ses partenaires officiels, le Haut conseil islamique, le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs, ainsi qu'un certain nombre de personnalités et d'experts concernés par ce secteur (théologiens, sociologues, psychologues, juristes, spécialistes de médias, imams, prédicateurs", précise la même source.

L'Arav juge utile et nécessaire de communiquer le résultat de son travail, afin de "partager avec l'ensemble des acteurs médiatiques sa vision proactive concernant ce sujet hautement sensible et ce, dans la perspective de lancer une nouvelle dynamique pour une meilleure prise en charge de la question religieuse par les chaînes TV et de radio, tant privées que publiques", lit-on dans le document.

Mesurant "positivement, dans l'ensemble, une certaine amélioration à ce niveau", l'Arav note que "bien qu'encore timide et hésitant, ce progrès enregistré demeure estimable et doit en ce sens être respecté et encouragé".

L'Arav se déclare ainsi "disponible" auprès de ses partenaires médiatiques, en vue d'une "optimisation des programmes à caractère religieux, tant en termes de suivi que d'accompagnement, dans la mesure de ses moyens et de ses

compétences".

Pour l'Arav, il y a "un impératif moral quant à notre responsabilité collective de protéger, sauvegarder et valoriser, ensemble, notre identité nationale façonnée au cours des siècles par l'Islam".

Or, note l'Arav, "le caractère sacré et inviolable de notre patrimoine spirituel ancestral se trouve être consigné dans la Constitution en termes on ne peut plus clairs et précis comme le stipule l'article 50 qui souligne que a diffusion des informations, des idées, des images et des opinions en toute liberté est garantie dans le cadre de la loi et du respect des constantes et des valeurs religieuses, morales et culturelles de la nation".

Tout en rappelant que l'Islam est "l'une de ses composantes fondamentales aux côtés de l'arabité et de l'amazighité", l'Arav souligne qu'il "ne saurait être admis que la religion fasse l'objet de spéculation ou de manipulation médiatique à des fins politiques ou partisanes".

"Avec le temps, nous espérons voir nos prêcheurs amenés spontanément à tenir un discours doctrinal en conformité avec les croyances locales et à faire preuve de non allégeance intellectuelle à des courants de pensée hostiles à la modernité, à la concorde civile ou à nos traditions ancestrales, y compris notre style vestimentaire", indique l'Arav.

"Tout prédicateur porteur d'un discours excommunicateur est proscrit, de fait, des antennes nationales, qu'il soit algérien ou étranger (...) de même que les légions d'exorcistes, de conjurateurs, de mages, de sorciers, de devins, d'enchanteurs, de faux prophètes, de marchands de rêves et autres pseudo thérapeutes et guérisseurs autoproclamés qui peuvent tous tomber, un jour ou l'autre, sous le coup de la loi en cas de manipulation mentale, d'abus ou de dérapage de tous genres, de telle sorte qu'ils finiront tous par être démasqués et mis hors d'état de nuire". L'Aray dit, à ce propos, "ne pas accepter que l'on puisse s'arroger le droit d'abrutir la société algérienne, fut-ce par la religion. Libérer la foi du charlatanisme et de toutes sortes de fantasmagorie : tel est le sens de notre avis. Tout le monde s'accorde à penser à l'obligation d'observer ce code déontologique".

L'Arav ajoute avoir "constaté que la spiritualité est très souvent absente de nos programmes religieux, sans parler de la philosophie islamique quasiment inexistante sur nos plateaux télévisés, ce qui risque, à terme, de réduire la foi à de simples gestes et pratiques automatiques, dépourvus de sens".

Relevant que "la jurisprudence n'est qu'une branche parmi d'autres dans la nomenclature des sciences religieuses", l'Arav note qu'elle (jurisprudence) "ne peut, en aucun cas, prendre, à elle seule, le monopole du fait religieux dans sa globalité absolue".

Pour la même instance, "la religion ne saurait être réduite à un simple avis conjoncturel. Elle doit pouvoir s'ouvrir sur tous les aspects de la vie, de façon à ne pas laisser accaparer notre espace médiatique par un discours de désespoir, de fanatisme, d'extrémisme, de sectarisme, de haine, de violence, de délire, de déréliction, de ségrégation et de misogynie qui donne une image dégradante de la femme et porte atteinte à la dignité de la personne humaine, pourtant formellement consacrée par le Coran".

Soulignant que "la spiritualité englobe la foi, l'art et la civilisation", l'Arav note que cette spiritualité "est censée aborder toutes les expressions de la culture islamique et des connaissances métaphysiques et ne peut se limiter aux seules questions rituelles comme il semblerait être le cas aujourd'hui".

L'Arav s'interroge, en outre, "sommesnous tenus de faire appel à des prédicateurs sulfureux, souvent dépourvus de la moindre formation académique et ne maîtrisant même pas les techniques élémentaires de communication moderne? Qu'est-ce qui nous empêche de convier les islamologues, les académiciens et les chercheurs universitaires, afin d'élever le niveau de la pensée, rationaliser le discours et optimiser l'analyse?".

Elle estime que "glorifier l'Islam ne signifie pas attaquer les autres religions, quelles qu'elles soient, ni invectiver leurs symboles sacrés ou outrager leurs dogmes et leurs croyances".

Aussi, note-t-elle, "défendre le référent national, bien qu'étant un devoir citoyen, ne donne pas droit non plus aux insultes vis-à-vis des autres obédiences de l'Islam, quelles qu'elles soient, même celles qui nous sont théologiquement dissemblables".

"Toutes les religions doivent être respectées sans exception. De même, tous les courants de pensée de l'islam, ainsi que toutes ses branches et ses voies doivent être révérés et honorés", ajoute l'Arav.

"Nous devons œuvrer, à travers nos programmes audiovisuels, en faveur de l'instauration d'une fraternité universelle, tant voulue par l'émir Abdelkader, fondateur de l'État algérien moderne, afin de démentir la théorie du choc des civilisations en apportant l'espérance dans le monde et en agissant pour le bien, non en s'impliquant dans la division et la discorde qui sont des pratiques contraires à l'enseignement de l'islam, étrangères à nos mœurs et opposées à l'héritage spirituel de nos aïeux", recommande-t-elle.

Pour l'Arav, "il y va de la crédibilité de nos chaînes et, plus encore, de l'honorabilité de notre pays, de l'exemplarité de sa diplomatie, de sa place méritée dans le concert des nations et de son respect du droit international en matière de liberté de conscience garantie par la Constitution qui stipule dans son article 42 que a liberté de conscience et la liberté d'opinion sont inviolables. La liberté d'exercice du culte est garantie dans le respect de la loi".

Les chaînes TV "sont donc invitées à faire preuve de sagesse et de discernement en offrant un discours modéré à tous les niveaux, en prônant les valeurs d'amour, de paix, de tolérance et en promouvant le dialogue des religions et la culture du vivre-ensemble", estime l'ARAV.

"Tel est le credo et le code d'éthique que l'Arav se propose de soumettre aux acteurs de l'espace audiovisuel en guise de plateforme de travail collaboratif impliquant toutes les parties et institutions traitant, directement ou indirectement, du fait religieux", indique-t-on.

L'Arav exprime, enfin, le souhait de "parvenir à préserver le paysage médiatique face à la montée croissante de ce péril planétaire qui menace la sécurité de notre pays et de notre société".

I. A

RELATIONS ALGÉRO-TUNISIENNES

"Solides et bâties sur la confiance mutuelle"

PAR RANIA NAIL

e ministre d'État, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, a affirmé hier à Paris que les relations algéro-tunisiennes sont "solides et bâties sur la confiance mutuelle".

"Nous avons fait le point sur les relations entre nos deux pays qui sont solides, bâties sur une confiance mutuelle et où nos intérêts et positions sont communs dans toutes les questions", a déclaré le ministre à l'issue des entreines qu'il a eus avec son homologue tunisien, Khemaies Jhinaoui, en marge de la conférence interna-

tionale sur la paix au Proche-Orient. "Nous avons également évoqué la visite récente du président tunisien Beji Caïd Essebsi en Algérie où il a convenu avec le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, d'un certain nombre d'actions qui seront menées par les deux pays", a-t-il précisé, ajoutant que sur le plan diplomatique, "il est en train de coordonner, avec son homologue tunisien, leurs efforts dans le sens de la concrétisation des actions décidées par les chefs d'État des deux pays".

Pour sa part, le ministre tunisien a indiqué que sa rencontre "amicale" avec Lamamra leur a permis de faire le point sur les relations bilatérales qui sont "exceptionnelles", d'autant, a-t-il ajouté, que "nous avons ensemble d'importants rendez-vous dans les prochains mois".

Nous avons également évoqué la situation dans la région du Maghreb afin de coordonner nos actions dans le cadre de nos relations avec les pays voisins, notamment dans la recherche d'une solution pacifique en Libye, d'autres questions internationales et surtout comment, dans le cadre de la conférence de Paris, contribuer à faire avancer la solution à la question palestinienne".

PLUSIEURS WILAYAS DE L'EST DU PAYS SOUS LA POUDREUSE

Nouvelle alerte à la neige dans 15 wilayas

Les chutes de neige continueront d'affecter les reliefs du centre et de l'est du pays dépassant les 800 mètres d'altitude jusqu'à lundi à 15 h, selon un BMS, publié hier.

PAR ROSA CHAOUI

es wilayas concernées sont AïnDefla, Blida, Médéa, Tizi- Ouzou,
Bouira, Béjaïa, Sétif, Bordj-BouArreridj, Jijel, Guelma, Batna, Oum-ElBouaghi, Khenchela et Tébessa.
L'épaisseur de la neige prévue atteindra
15 à 20 centimètres et dépassera 30 cm
localement, 30 centimètres sur les Babors.
Des neiges parfois abondantes se sont
abattues la nuit d'avant-hier et durant les
premières heures de la matinée d'hier sur
les hauteurs et les régions montagneuses
de plusieurs wilayas de l'Est du pays.

A Constantine, des flocons tombant dru ont succédé, dimanche vers 4 h, au froid vif qui a affecté la wilaya durant toute la nuit. La zone de Djebel-el-Ouahch, sur les hauteurs de la ville, était particulièrement recouverte hier matin d'une couche de poudreuse parfois de plusieurs centimètres.

Le contournement de Djebel-El-Ouahch, donnant sur l'autoroute Est-Ouest était dans la matinée d'hier fermé à la circulation et les agents de la Gendarmerie nationale avec les services de la direction des travaux publics étaient sur place pour la réouverture de cet axe routier névralgique.

Le chemin de wilaya numéro 8 reliant la commune de Béni-H'midène à Didouche-Mourad à l'est de la wilaya demeure encore difficilement praticable, ainsi que le CW 5A reliant la localité d'Ibn-Ziad au sud de Constantine à Sidi-Khlifa dans la wilaya de Mila.

Selon les services de la météorologie nationale, basés à l'aéroport Mohamed-Boudiaf, la neige a atteint jusqu'à 10 cm par endroits, en particulier dans les zones situées à plus de 600 mètres d'altitude. Selon ces services, les flocons devraient



continuer à tomber dans les prochaines 48 heures, affectant notamment les reliefs culminant à plus de 800 mètres.

A Batna, la neige a recouvert les régions d'Arris, de Theniet-el-Abed et de Meroauna notamment et "les services des travaux publics sont intervenus pour rouvrir à la circulation les axes routiers des routes nationales 31, 87 et 77 reliant le chef-lieu de wilaya à Biskra, via Arris, et Theniet-el-Abed", selon le directeur des travaux publics, Abderrahmane Abdi.

Appelant les usagers de la route à la prudence, le même responsable a ajouté que ses "services sont mobilisés pour intervenir à tout moment".

Les habitants du nord de Sétif, les régions de Meghres et Takouta notamment, se sont réveillés dimanche sur le beau spectacle de la neige recouvrant les montagnes de la région.

Le commandant Tarek Amamra, du groupement territorial de la Gendarmerie nationale, a indiqué que la RN 75, dans son tronçon traversant la commune Tala-Iften sur 16 km, était coupée à la circulation.

La RN 77, entre les localités d'Aïn-Sebt et Djemila et les communes de Beni-Aziz et El- Eulma, étaient également impraticables Les chemins de wilayas 45 et 137, entre Bouandes et Boussalem sur 14 km et Aïn-Kébira et Serdj-el-Ghoul, sont également coupés à la circulation.

A Bordj-Bou-Arreridj, les chutes de neige ont été enregistrées sur les hauteurs, notamment dans la région nord aux localités de Djaâfra, El-Mayne et Kolla.

La RN 9 à Béjaïa fermée à la circulation suite à l'effondrement de roches

Un effondrement rocheux s'est produit, hier, sur la RN 9 de Souk-El-Tenine, dans la wilaya de Béjaïa, provoquant des dégâts à un hôtel.

Cet éboulement qui n'a, fort heureusement pas provoqué de victimes, a obligé les autorités à fermer cette route à la circulation automobile.

Plusieurs axes routiers toujours fermés par la neige à Tizi-Ouzou

Les fortes chutes de neige enregistrées dans

la wilaya de Tizi-Ouzou durant les dernières 48 heures ont été à l'origine de la fermeture de plusieurs axes routiers, at-on indiqué hier au groupement local de la Gendarmerie nationale. En plus des trois routes nationales (15, 30 et 33) reliant la wilaya de Tizi-Ouzou à Bouira qui demeurent fermées depuis vendredi au niveau du col de Tirourda, Tizi n'kouilal et Asswel, la Gendarmerie nationale a signalé, en début d'après-midi, la fermeture de trois chemins de wilaya aux usagers de la route.

Il s'agit du CW 253 reliant Tizi-Ouzou à Béjaïa bloqué par les neiges au col de Chellata sur une distance de deux kilomètres, le CW 258 allant d'Azeffoun à Akerrou, bloqué à El-Kelaâ, le CW 251 entre Bouzeguène et Ouzellaguen fermé à hauteur de Boubhir et le CW 9, également fermé à la circulation sur les hauteurs de Mezguen, dans la commune d'Illoula-Oumalou.

Le reste des routes qui étaient fermées dans la matinée de la même journée, à l'instar de la RN 12 et la RN 71, ont été rouvertes grâce aux opérations de déneigement menées par les collectivités locales, les services de la wilaya et les équipes de la Gendarmerie nationale qui se sont mobilisés pour la circonstance.

Le groupement de la Gendarmerie nationale a procédé à l'installation d'une cellule de suivi de l'état des routes pendant la période des intempéries, en plus du renforcement de sa présence sur le terrain pour appuyer les opérations de déneigement et venir en aide aux citovens.

Aucun accident n'a été, pour l'heure, enregistré sur les routes malgré les dernières précipitations.

Toujours dans le cadre de suivi et d'accompagnement, "une cellule de veille a été installée au cabinet du wali de Tizi-Ouzou", ont indiqué les services de la wilaya.

Selon la même source, la "circulation automobile a été rétablie sur les axes routiers assurant la liaison entre les différentes localités de la wilaya, dans le courant de la journée de dimanche".

Les mêmes services ont également rassuré sur la disponibilité de tous les produits de large consommation à travers l'ensemble du territoire de la wilaya de Tizi-Ouzou.

R. C

PLUVIOMÉTRIE

Le spectre de la sécheresse s'éloigne

PAR IDIR AMMOUR

pparemment le nouvel an berbère a porté chance aux citoyens, en particulier aux agriculteurs. Ces derniers redécouvrent le bonheur de la neige et des pluies qui vont éloigner sûrement le spectre de la sécheresse. Le doute est donc dépassé, après les moments difficiles connus par le pays : coupures d'eau, barrages vides, végétation assoiffée, en raison d'un important déficit pluviométrique. Une pénurie ayant renforcé les soucis des agriculteurs et surtout les tensions sociales dans plusieurs régions du pays. Durant un bon bout de temps, les pluies ont été si rares que la situation pouvait devenir "catastrophique" s'il ne pleuvait pas. Or, les quelques orages ont été insuffisants et les barrages tout comme les nappes phréatiques, essentiels pour accueillir et conserver l'eau, sont toujours quasiment vides. Le bar-

rage de Taksebt, pour ne citer que celui-là, a même cessé d'alimenter la wilaya d'Alger. Pour rappel, face à la sécheresse persistante, même le ministère des Affaires religieuses a appelé à des prières "pour la pluie". Du côté des familles, la colère grondait. Dans de nombreuses régions du pays, les habitants sont confrontés, très régulièrement, à des coupures d'eau. En outre, la Société nationale d'exploitation et de distribution d'eau n'est pas exempte de reproches. Cet organisme est notamment accusé de manquer à ses devoirs envers les citoyens en n'intervenant pas, ou du moins pas à temps, pour résoudre les problèmes posés. Durant l'été plusieurs manifestations de citoyens en colère ont été rapportées par les médias. Cette manne providentielle arrive au moment où les rumeurs circulant affirmaient que l'Algérie s'apprêtait à décréter l'état de sécheresse, redonnant ainsi espoir aux agriculteurs qui craignaient le retour aux années de vaches maigres. Outre ses bienfaits pour l'agriculture dans un pays où le système d'irrigation n'est pas très en avance, cette pluviométrie, si elle devait se poursuivre, permettra de remplir les barrages et d'assurer l'alimentation en eau potable. L'eau est d'autant plus précieuse qu'elle se trouve vite épuisée. Un constat qui ne date pas d'hier puisque la Banque mondiale prédisait déjà "pour les prochaines décennies, d'importants problèmes d'accès à l'eau, découlant d'une demande grandissante et d'une diminution de l'approvisionnement". Cette année, L'Algérie a vu son taux de précipitations chuter. Conséquence : le manque se fait sentir dans tous les domaines.

MARCHÉ DES VÉHICULES D'OCCASION

Bouchouareb réitère l'engagement de l'État

Le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdeslem Bouchouareb, a réitéré à partir de Jijel l'engagement de l'État à organiser le marché intérieur des véhicules d'occasion à travers un cahier des charges, actuellement en cours d'élaboration avec les différentes parties concernées.

ans un point de presse, organisé en marge d'une visite de travail dans cette wilaya, le ministre a estimé qu'il était "aujourd'hui important de régir le marché automobile d'occasion et d'instaurer la traçabilité de ces engins pour une parfaite sécurité". Rappelant les efforts déployés par l'État pour déveloper l'industrie nationale automobile, Bouchouareb, qui a annoncé l'entrée en service en Algérie "d'ici à avril prochain" de l'usine de Volswagen, a indiqué que cette unité avec les deux unités similaires déjà existantes (Renault et Hyundai) permettront à l'Algérie de produire entre



30.000 à 40.000 véhicules par an.

Dans ce sens, le ministre a appelé à développer davantage la sous-traitance dans le domaine automobile pour renforcer le taux d'intégration nationale et permettre aux véhicules produits en Algérie de "franchir l'étape de la concurrence".

Le ministre a indiqué que "2017 sera l'année de la sous-traitance", d'autant, a-t-il ajouté, que l'actuelle loi de finances prévoit "plusieurs avantages" aux investisseurs versés dans le domaine de la sous-traitance.

M. Bouchouareb qui a eu à visiter une usine de fabrication de verre aimanté à la zone industrielle Ouled-Salah, dans la commune Emir-Abdelkader, et qui devra participer aux efforts de consolidation du domaine de la sous-traitance à travers la production de pare-brise, vitres latérales, rétroviseurs et prochainement des verres blindés pour les véhicules militaires, a appelé les opérateurs concernés à conjuguer leurs efforts et œuvrer, en partenariat, pour un développement durable de ce marché.

S'agissant du complexe sidérurgique de Bellara, le ministre a indiqué que celui ci permettra à Jijel de constituer un important pôle industriel en Algérie en renforçant sa position (dans la wilaya) et son intervention dans l'économie nationale. Ce complexe, qui sera doté de tous les moyens d'accompagnement nécessaires (eau, gaz, électricité, entre autres), sera renforcé avec une liaison routière donnant sur l'autoroute Est-Ouest.

Ce complexe devant permettre à l'Algérie d'assurer une autosuffisance en matière de production de rond à béton d'ici au deuxième semestre 2018, devra atteindre une capacité de production dépassant les 13 millions de tonnes en 2019.

La wilaya de Jijel a bénéficié de 13 milliards de dinars pour l'aménagement du parc industriel de Bellara dans lequel plusieurs unités de transformation en rapport notamment avec la production sidérurgique seront réalisées.

176 dossiers d'investissement dans les domaines industriel et de l'agroalimentaire pour un coût de 93 milliards de dinars ont été, à ce jour, validés dans cette wilaya qui compte, entre autres, 13 espaces industriels de 9.021 ha, deux zones industrielles de 607 ha et une nouvelle zone d'activité de 97ha.

R. E.

PARUTION AU JO DE LA LOI RELATIVE À LA RETRAITE

Clarifier la législation en matière de travail

La loi 16-15 du 31 décembre 2016 modifiant et complétant la loi 83-12 relative à la retraite est publiée au Journal officiel. Cette loi qui prend effet à compter du 1er janvier 2017 a été adoptée, à la majorité, par les membres de l'Assemblée populaire nationale en date du 30 novembre 2016. Elle a été par la suite adoptée le 21 décembre par les membres du Conseil de la nation. Le texte de loi stipule que "Le travailleur prétendant au bénéfice de la pension de retraite doit obligatoirement réunir les deux conditions suivantes : être âgé de soixante ans, au moins. Toutefois la femme travailleuse peut être admise à sa demande, à la retraite à partir de l'âge de 55 ans révolus, et avoir travaillé pendant quinze ans, au moins", indique l'article 6 de cette loi.

Il est expliqué que "pour pouvoir bénéficier de la pension de retraite, le travailleur doit avoir accompli un travail effectif dont la durée doit être, au moins, égale à sept ans et demi (7,5) et verser les cotisations de la sécurité sociale".

Il est également précisé que "sous réserve des dispositions de l'article 10 ci-dessous, le travailleur peut opter volontairement pour la poursuite de son activité, au-delà de l'âge cité, ci-dessus, dans la limite de cinq (5) années, au cours desquelles l'employeur ne peut prononcer sa mise à la retraite".

L'article 7 de ce texte indique que "le travailleur occupant un poste de travail présentant une haute pénibilité peut bénéficier de la pension de retraite avant l'âge prévu à l'article 6 ci-dessus, après une durée minimale passée à ce poste".

La liste des postes de travail et les âges correspondants ainsi que la durée minimale passée dans ces postes, visés à l'alinéa l'a ci-dessus, sont fixés par voie règlementaire.

"Pour les professions hautement qualifiées et les métiers déficitaires, l'âge de la retraite, cité à l'article 6 ci-dessus, peut être reculé à la demande du travailleur concerne", indique l'article 7 bis

La liste des professions hautement qualifiées et des métiers déficitaires ainsi que les conditions et modalités d'ouverture de droit à la prorogation de l'âge de la retraite et aux règles spécifiques de liquidation de la pension y afférentes, sont fixées par voie réglementaire.

L'article 10 souligne que "le travailleur remplissant les conditions prévues aux articles 6, 7, 7 bis et 8 de la présente loi a droit à la mise à la retraite. Néanmoins, la mise à la retraite ne peut être prononcée avant la notification attributive de la pension".

Le texte stipule aussi, dans son article 61 bis que "sans préjudice des dispositions de la présente loi et pour une période

transitoire de deux (2) années, le bénéfice de la pension de retraite peut être accordé, avec jouissance immédiate lorsque le travailleur salarié a accompli une durée de travail effectif ayant donné lieu au versement de cotisations égales à trente-deux (32), ans au moins, et atteint ou dépassé, l'âge minimal fixé, ci-après : cinquante-huit (58) ans en 2017, cinquante-neuf (59) ans en 2018".

L'admission à la retraite dans les cas prévus à l'alinéa ci-dessus, intervient à la demande exclusive du travailleur salarié, note le texte, qui ajoute que "l'âge prévu à l'article 6 de la loi numéro 83-12 du 2 juillet 1983, sus-visé, est applicable aux travailleurs cités dans le présent article, à compter du 1" janvier 2019".

R. E.

CHAMBRE D'AGRICULTURE DE CONSTANTINE

La vulgarisation des techniques agricoles priorité en 2017

Le renforcement du programme de vulgarisation des techniques agricoles destiné aux agriculteurs et aux éleveurs de la wilaya de Constantine est l'axe principal du plan d'action 2017 de la chambre d'agriculture, a affirmé le secrétaire général de cette instance. La "promotion du secteur agricole requiert l'intensification des journées d'information et de démonstration et des visites-conseils à travers l'ensemble des communes de la wilaya", a précisé Chemseddine Kadri, soulignant l'apport de la "dynamisation de l'activité agricole, toutes filières confondues, dans la diversification de la production".

La vulgarisation agricole permettra de

présenter les expériences réussies dans le domaine avec l'objectif d'en faire "un exemple à suivre" et d'inciter les agriculteurs à redoubler d'efforts pour contribuer à assurer la sécurité alimentaire, aussi bien sur le plan local que national, a-t-il affirmé. Initié par la chambre d'agriculture de la wilaya en collaboration avec différents autres acteurs du secteur, dont la direction des services agricoles et l'Institut technique des cultures maraîchères et industrielles (ITCMI) d'Oum-El-Bouaghi, le "programme de formation et de vulgarisation de la campagne agricole 2016-2017 touchera environ 60 agriculteurs de diverses filières",

a-t-on noté, précisant que "le programme axera sur les techniques de cultures intensives et les moyens de protection et de traitement des productions agricoles", a déclaré à ce propos le même responsable. L'explication des techniques des semis directs (technique basée sur l'introduction directe de la graine dans le sol sans passer par le travail du sol), la protection des céréales contre les maladies cryptogamiques, l'utilisation et le réglage des matériels agricoles, la mise en sol et la conduite des vergers figurent parmi les autres principaux sujets que les techniciens et ingénieurs présenteront et expliciteront aux agriculteurs. Le plan

d'action 2017 de la chambre d'agriculture s'articule également autour de l'extension des superficies irriguées et de l'encouragement des cultures stratégiques, dont les légumineuses, les maraîchages, les céréales et l'arboriculture, parallèlement au suivi et au développement de la culture fourragère dans le cadre de la relance de la filière lait, a ajouté le même responsable. Cinquante-six agriculteurs relevant de l'ensemble des communes de la wilaya de Constantine ont bénéficié, au titre de la saison agricole 2015-2016, d'une formation similaire.

R. E.

MIDI Régions

NAAMA

Les cas de leishmaniose cutanée en baisse en 2016

Le nombre de cas de leishmaniose cutanée a connu un "net" recul dans la wilaya de Naâma avec 253 cas relevés durant l'année écoulée contre 420 cas en 2015, selon la direction locale de la santé et de la population.

Ces cas enregistrés en 2016 sont répartis entre les communes d'Aïn-Sefra, Mécheria, Mekmène Benamar Moghrar et El-Kasdir, alors que le nombre de cas signalés à Asla et au chef-lieu de la wilaya est infim.

Ce recul, qui traduit les efforts menés sur le terrain pour lutter contre les vecteurs de la maladie par l'aspersion d'insecticides, a permis d'enregistrer une amélioration de la situation par rapport à la période allant de 2009 à 2013, où le nombre de cas oscillait de 600 à plus de 700 cas.

Les moyens humains et matériels requis ont été mobilisés pour assurer la réussite des campagnes préventives effectuées durant ces dernières années, avec le concours de divers secteurs, pour éliminer les foyers de cette maladie parasitaires, selon la même source.

Il s'agit, entre autres, de campagnes de nettoiement pour éradiquer les décharges sauvages en milieu urbain et les étables anarchiques, en plus de la lutte contre les chiens errants.

Les cas enregistrés ont bénéficié d'un traitement médical au Glugantime assuré, à titre gracieux, au niveau des différentes structures de santé à travers la wilaya, a signalé la DSP.

M'SILA

Généralisation de la 4G

La société d'Algérie Télécom de M'sila est parvenue, à la fin de l'année 2016, à généraliser le service de la 4G dans tout le territoire de la wilaya avec la mise en place des deux dernières stations, a indiqué la cellule de communication de la direction de wilaya de cette entreprise.

La mise en service de ces deux stations, la première dans le village de Baniou et la seconde dans le village de Gamra augmente à 27 le nombre des stations en marche, réparties à travers les communes de la wilaya, a indiqué, lundi la même source.

Avec la généralisation de cette technologie dans la wilaya de M'sila, la société d'Algérie Télécom est parvenue à concrétiser le projet de l'État visant à désenclaver et à faire parvenir le service d'Internet et de la téléphonie aux zones éloignées à travers le pays

APS

ALGER, MARCHÉ DE PORTABLES D'EL-HARRACH

Véritable point noir pour le trafic routier

Un projet de délocalisation du marché de Belfort a été soumis aux services de la wilaya d'Alger. Il s'agit d'une proposition visant la création d'un centre commercial qui regroupera tous les opérateurs et qui offrira les meilleures conditions d'exercice de cette activité.

PAR BOUZIANE MEHDI

e marché de portables de Belfort a commencé à voir le jour au milieu des années 90 avec l'émergence, à El Harrach, le long de la rue Bouamama, de commerces et magasins à la place d'anciennes habitations démolies par leurs propriétaires qui y ont érigé des locaux, a confié à l'APS le président de l'APC d'El-Harrach, Mebarek Allik.

Depuis, ce marché de gros de téléphones portables et accessoires de téléphonie mobile crée un sérieux problème de trafice routier et constitue un véritable point noir pour cette commune qui recherche des solutions rapides à ce problème. Quelque 300 boutiques longent l'avenue Bouamama, une rue en pente, bondée, d'une extrémité à l'autre, d'automobilistes et de piétons au grand dam des riverains qui sont confrontés quotidiennement à des difficultés de déplacement au milieu de cette cohue outre les nuisances qu'ils subissent. La commune envisage sérieusement une solution radicale à ce problème, a assuré son premier



responsable pour qui il n'est pas "acceptable qu'une activité d'une telle densité puisse être maintenue au milieu d'une région urbaine peuplée avec tous les effets que cela implique tant sur les déplacements des piétons que sur le trafic routier". Les services communaux d'El-Harrach semblent d'autant plus exaspérés par ce marché que ce marché occupe un des principaux axes de la commune et qu'il étend, de surcroît, ses activités à la vente en gros contrairement à la règlementation qui interdit un tel commerce dans les sites urbains où les conditions d'accès et de sortie des véhicules de transport et de dépôt de marchandise font défaut. En dépit d'un net recul des affaires ces dernières années, notamment avec l'émergence de zones de concurrence à travers le territoire national, le marché de Belfort arrive à maintenir une activité plutôt dense, selon des sources de l'Union générale des commerçants et artisans

Cette structure rallie les responsables de la commune pour attester que les véritables gains générés au profit des commerçants de ce marché restent méconnus même si tous les indicateurs le présentent comme une source de richesse véritable pour la collectivité si ses bénéfices effectifs venaient à être déclarés.

Les sources de l'UGCAA expliquent que les prix pratiqués dans cet espace ont connu une hausse sensible justifiée par les vendeurs, qui refusent de révéler l'origine de leurs produits, par l'augmentation du cours de la devise sur le marché mondial. Smartphones, tablettes, batteries de recharge et autres accessoires sont ainsi proposés à des prix différents de ceux des appareils présumés "imités" avec seulement une garantie de marche de 48 heures après quoi le vendeur décline toute responsabilité pour toute panne, défaillance ou autre problème pouvant survenir.

B. M

BATNA, SERVICE NÉPHROLOGIE DU CHU TOUHAMI-BENFLIS

Réalisation d'une cinquantaine de greffes rénales

Il était difficile, au début, d'imaginer que de jeunes médecins, établis dans une ville de l'intérieur du pays comme Batna, pouvaient en quelques années seulement effectuer avec succès des greffes rénales et séériger en leader national dans ce type de chirurgie délicate.

En 2016, cette équipe a pu dépasser le seuil des 50 transplantations rénales attribué par la tutelle, prouvant que l'expérience des transplantations était loin d'être une "aventure passagère", affirme le chef du service néphrologie au Centre hospitalo-universitaire CHU Touhami-Benflis" de la capitale des Aurès, Ahmed Bougroura.

La "ferme conviction" que les greffes constituaient le seul moyen de rompre la dépendance des insuffisants rénaux aux machines de dialyse a amené ces jeunes médecins à s'obstiner à réussir, indique fièrement à l'APS ce praticien.

Depuis le 31 mars 2014, plus de 130 greffes ont été réalisées par le service de néphrologie de Batna et plus de 200 dossiers y sont en attente, assure M. Bougroura, notant que le staff médical "est incapable de satisfaire cette forte demande en dépit de la cadence soutenue de interventions".

Pour ce praticien, le mérite de cette réus-

site revient au professeur Hocine Chaouch, le doyen des greffes en Algérie. "Le Pr Chaouch nous a accompané depuis le début et après deux années et demie, et novembre passé l'équipe médicale locale a commencé à réaliser en toute autonomie ces interventions", a-t-il soutenu. Pour le docteur Othmane Chinar, membre de l'équipe, le succès des greffes rénales à Batna atténue les souffrances des malades du service dont seuls 2 ont pu se faire greffer durant la période de 2012 à 2014

Après avoir obtenu fin 2014 l'autorisation de procéder à des greffes rénales au terme de 10 greffes réussies, le service de néphrologie du centre hospitalo-universitaire de Batna a pu s'affirmer en un pôle de référence en ce domaine.

"Ayant pu dépasser en 2016 l'objectif initialement tracé, nous projetons en 2017 d'atteindre la moyenne international de 80 à 90 greffes par année", a affirmé Bougroura pour qui le principal défi sera toutefois de réaliser des transplantations de reins à partir de donneurs morts.

Le même praticien assure à cet effet qu'une formation sur ce type de greffe a été organisée au profit du staff médical local avec le concours de l'Agence nationale des greffes (ANG) en plus de la mise en place des dispositions techniques nécessaires dont une équipe spécialisée de réanimation médicale affectée au service des urgences.

"Nous sommes entièrement préparés pour réaliser à tout moment une telle intervention", a soutenu Bougroura qui a souligné que durant l'année 2017, le staff médical en charge des greffes rénales à Batna effectuera des déplacements vers certaines wilayas du Sud-Est et Sud-Ouest dans le cadre des échanges d'expérience. Selon le directeur de la santé de la wilaya, Idris Khoudja El-Hadj, l'équipe médicale formée à Batna sous l'égide du professeur Chaouch, devra programmer entre 8 et 12 greffes de reins par mois soit près de 100 transplantations par an.

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, a honoré le 18 septembre passé l'équipe médicale réalisatrice de ces greffes à Batna lors d'une cérémonie tenue au CHU.

Il avait relevé alors que Batna a réussi à se hisser à la première place en termes de greffes rénales dessinant ainsi les contours d'un futur pôle d'excellence médicale dans la région des Aurès. SIDI BEL-ABBES. URGENCES MÉDICALES DU CHU

Plus de 3.300 interventions chirurgicales effectuées



Le nombre de malades est en hausse permanente au niveau des urgences, ce qui nécessite l'amélioration des conditions de leur accueil, de leur hospitalisation et de leur prise en charge dans les différentes spécialités.

PAR BOUZIANE MEHDI

u service des urgences médicales du CHU Abdelkader-Hassani de Sidi Bel-Abbès, plus de 3.300 interventions chirurgicales ont été effectuées depuis le début de l'année 2016, a indiqué le chef du service, le professeur Maghraoui.

Lors d'une conférence de presse abordant les instructions ministérielles visant à faire sortir les consultations médicales vers les établissements de santé de proximité et des polycliniques, le professeur Maghraoui a souligné que ces interventions chirurgicales font partie de 66.000 cas admis durant cette période au service des urgences médicales.

Quant au chirurgien de ce service, Bordji-Zoheir, il a fait remarquer, pour sa part, que le nombre de malades "est en hausse permanente" au niveau des urgences, ce qui "nécessite l'amélioration des conditions de leur accueil, de leur hospitalisation et de leur prise en charge dans les différentes spécialités", ajoutant que les cas d'urgence les plus graves sont liés aux accidents de la route. Les intervenants,

dont des généralistes, des spécialistes, des cadres dirigeants du CHU et des représentants de la direction de la santé et de la population, ont appelé à améliorer les conditions d'accueil des malades au niveau du pavillon des urgences qui nécessite une extension, a fait savoir l'APS, ajoutant que le directeur du CHU Abdelkader-Hassani de Sidi-Bel-Abbès, Youcef Cherifa, a annoncé que l'effectif du service des urgences médicales connaîtra une augmentation en 2017, en plus de la dotation du service en équipements nécessaires. Par ailleurs, le même responsable a fait part du lancement d'opérations de renouvellement de huit services de ce ILLIZI

Nouvel essor du tourisme au Tassili n'Ajjer

2.000 touristes nationaux et étrangers ont visité, depuis le début de l'actuelle saison touristique, les sites touristiques et archéologiques de la région du Tassili n'Ajjer, selon la Direction de l'aménagement du territoire, du tourisme et de l'artisanat (Datta).

Ce flux de touristes augure d'une reprise du tourisme saharien, a indiqué le responsable de la Datta en précisant que ces touristes sont constitués de 600 étrangers et 1.480 nationaux venus de différentes wilayas du pays, dont quelque 800 sont venus dans le cadre de la manifestation "Algérie hôte de son désert" qu'a abritée dernièrement la perle du Tassili, Djanet.

Cette affluence touristique, coïncidant avec les fêtes de fin d'année, a permis d'impulser les activités des agences de tourisme et de voyages de la région, en plus de booster les activités commerciales, notamment celles liées à l'écoulement des produits de l'artisanat.

La Datta s'emploie à la mise en œuvre de la stratégie du ministère de tutelle visant la promotion du tourisme saharien, la dynamisation du tourisme intérieur, en plus de l'encouragement de l'investissement touristique, notamment dans ces régions à fort potentiel touris-

La Datta d'Illizi entend s'orienter vers la promotion d'autres segments touristiques, à l'instar du développement des sports de tourisme et du thermalisme dans cette wilaya aux sites touristiques nombreux et divers.

EL TARF

Production de près de 33.000 quintaux d'olives

Une production de 32.200 quintaux d'olives, au titre de la campagne oléicole 2015-2016, a été réalisée dans la wilaya d'El-Tarf. Cette récolte a été enregistrée sur une superficie productive de près de 3.000 has, a ajouté la même source, précisant que 22.380 quintaux d'olives ont été destinés à la trituration.

Le rendement moyen a été de 13,5 quintaux à l'hectare, a-t-on également affirmé de même source, en détaillant qu'une production de 3.026 hectolitres d'huile d'olive a été enregistrée cette saison.

Selon la même source, les mauvaises conditions climatiques, notamment la sécheresse sont à l'origine de la faiblesse de la quantité d'huile d'olive obtenue cette année. Situation qui s'est répercutée sur les prix du litre d'huile d'olive qui ont connu une hausse sensible, a-ton soutenu.

Les vergers oléicoles sont peuplés, à hauteur de 70 %, par la variété dite "rougette" réputée pour sa forte teneur en huile, a rappelé la même source signalant que la campagne oléicole, lancée en octobre dernier, a pris fin récemment. Il est à rappeler qu'une série d'actions de vulgarisation et de sensibilisation a précédé la campagne oléicole. Ces journées de vulgarisation ont permis de sensibiliser les producteurs sur la nécessité d'éviter de pratiquer le gaulage, une technique souvent utilisée dans la cueillette des olives, afin de préserver l'olivier, en particulier les jeunes pousses.

ORAN, LUTTE CONTRE L'HABITAT PRÉCAIRE

2016 : année du relogement

2016 a été pour la wilaya d'Oran, à l'instar des autres régions du pays, l'année de la continuité du processus de résorption du logement précaire et celui de la modernité de la capitale de l'ouest en prévision notamment des prochains Jeux méditerranéens de 2021

Durant l'année 2016, 9.200 logements ont été attribués. Ce chiffre était appelé à atteindre les 11.000 avec la distribution "avant la fin de l'année écoulée", de 2.000 autres unités. Il y a lieu de rappeler que durant ces trois dernières années, la wilaya d'Oran a relevé de grands défis en matière de mise en œuvre de la politique de l'Etat visant à lutter contre l'habitat précaire. Elle a réalisé un bond qualitatif sur le plan de la mise en œuvre d'importants programmes et projets colossaux de logements, notamment ceux programmés au titre du social locatif (LPL).

Les autorités de wilaya veillent à réaliser 'une ville moderne sans précarité" conformément aux instructions du président de la République, Abdelaziz Bouteflika et dans la perspective des prochains rendezvous que doit abriter la capitale de l'Ouest. "Oran ne peut accueillir une manifestation de la taille des jeux méditerranéens avec des atteintes envi-ronnementales ou urbanistiques", a souligné à l'APS, Mohammed Saber DG de l'Office de promotion et de gestions immobilières. Il a rappelé que la coordination des efforts entre l'ensemble des acteurs a contribué largement à impulser la cadence de la réalisation et la livraison des logements sociaux pour leur réception aux dates fixes. Cette même coordination a permis de résoudre les problèmes ren-

contrés par des comités qui siègent périodiquement et en permanence.

Selon M. Saber, la "politique adoptée par la wilaya a été concrétisée sur le terrain par la création de cellules de suivi et de coordination entre les chantiers, ce qui a permis de franchir d'importantes étapes pour atteindre l'objectif escompté, celui d'une ville moderne tout en préservant la vieille ville d'Oran, avec son cachet historique et culturel". En 2016, la wilaya d'Oran a poursuivi ses programmes sur la même lancée que celle des années 2014 et 2015. Durant l'année 2016, quelque 9.200 logements ont été attribués. Il a été prévu la distribution, avant la fin de l'année écoulée, de 2.000 unités au niveau du nouveau pôle urbain de Oued-Tlélat.

Le DG de l'OPGI a ajouté que ce qui a été réalisé, ces trois dernières années, dépassé tous les objectifs. Plus de 30.000 logements publics locatifs (LPL) ont été distribués alors que durant toute une décennie - celle de 2003-2013 - 14.130 logements seulement ont été attribués'

D'autre part, les services de la wilava ont lancé, depuis 2014, des actions de relogement de 21.000 familles résidant dans des habitations précaires.

Ces opérations ont permis de récupérer des terrains foncières, situées dans les zones périphériques et au coeur de la ville, qui seront réservées à abriter des projets d'habitat et des équipements publics.

En 2016, quelque 11.530 logements LPL ont été réceptionnés et seront distribués durant l'année 2017, ajoute-t-on.

Par ailleurs, la résorption de l'habitat précaire constitue, à l'horizon 2017, un objectif majeur et un enjeu pour donner à

Oran, l'image de la capitale de l'Ouest du pays qu'elle mérite et qui s'apprête à abriter les jeux méditerranéens en 2021.

Pour restituer la splendeur et la beauté d'El-Bahia, qui aspire à devenir une métropole méditerranéenne et en prévision du rendez-vous des JM 2021, une vaste opération de réhabilitation du vieuxbâti, touchant notamment les immeubles du centre-ville, cœur battant et miroir d'Oran.

Un programme de restauration et de réhabilitation a été mis sur pied par les services de la wilaya et confié à l'OPGI pour toucher 48 immeubles situés dans les rues Larbi-Ben-M'hidi et Mohamed-Khemisti. qui se distinguent par leur architecture 'très riches" et aux styles diversifiés.

Ainsi, 36 immeubles sont actuellement en phase de réhabilitation sur les 48 prévus, selon M. Saber qui a mis l'accent sur la réception à ce jour de 4 bâtiments complètement réaménagés. Le résultat est tout simplement époustouflant et réussi.

"La réhabilitation des immeubles est un projet très important aui redore le blason de la capitale de l'Ouest en redonnant des couleurs à ces constructions d'une valeur urbanistique et historique unique", a-t-il souligné.

Le DG de l'OPGI a rappelé que cette opération a nécessité une enveloppe financière de l'ordre de 2 milliards DA. Il a assuré que cette opération se poursuivra avec la conjugaison des efforts de tous les intervenants. A partir de mars prochain, il est prévu la réception chaque mois de 2 à 3 immeubles restaurés.

APS

GAMBIE

Des milliers de personnes fuient le pays

Des milliers de Gambiens craignant des troubles dans leur pays, plongé dans une crise politique depuis plus d'un mois, ont fui au Sénégal et en Guinée-Bissau, ont indiqué vendredi le Haut commissariat de l'Onu pour les réfugiés (HCR) et des sources officielles bissau-guinéennes. Il s'agit "principalement d'enfants", selon cette agence de l'Onu, expliquant que beaucoup de parents "craignant des troubles potentiels" ont décidé d'évacuer leurs enfants au Sénégal. La Gambie est plongée dans une crise depuis que Yahya Jammeh, arrivé au pouvoir en 1994, a annoncé le 9 décembre qu'il ne reconnaissait plus les résultats de la présidentielle, une semaine après avoir pourtant félicité le vainqueur déclaré, l'opposant Adama Barrow.

Ce pays anglophone est enclavé dans le territoire sénégalais à l'exception de sa façade atlantique. Unique voisin terrestre de la Gambie, le Sénégal est donc un point de passage obligé pour ces milliers de réfugiés, dont certains poursuivent leur route jusqu'en Guinée-Bissau, d'après des sources au sein des services de l'immigration de ce pays limitrophe du Sénégal.

SYRIE

La Russie convie les Kurdes à la table des négociations

Grâce à la médiation de Moscou entre Damas et les Kurdes, un groupe d'hommes politiques kurdes s'est rendu hier à Damas pour débattre d'une des questions des plus complexes du règlement du conflit syrien: l'autonomie de la région kurde. L'objectif de cette rencontre est d'obtenir une avancée sur la question de fédéralisation et de préparer le terrain pour les négociations ultérieures entre les représen-tants du Parti de l'union démocratique, principal parti kurde en Syrie, et le Conseil national kurde, organisation politique kurde opposée à Bachar-al-Assad. Les autorités syriennes se disent opposées à la perspective d'accorder au peuple kurde certains droits. La Russie leur dit "Formulez vos souhaits et nous en discuterons avec le gouvernement syrien. Si Damas vous propose l'autonomie, acceptez-la. Dans les conditions actuelles, le statut d'autonomie est une bonne possibilité." La résolution du problème kurde allégera la charge qui pèse sur le gouvernement syrien. De ce fait, la Russie cherche à trouver une solution à cette question.

TURQUIE

Construction d'un mur à ses frontières avec la Syrie et l'Irak

La Turquie a érigé le long de ses frontières avec la Syrie et l'Irak un mur en béton de 330 kilomètres de long accompagné de 191 kilomètres de fils barbelés. L'état-major général turc a annoncé que grâce à ces mesures, les gardes-frontières ont empêché l'année dernière 57.186 tentatives d'intrusion illégale sur le territoire turc, essentiellement depuis la Syrie. 424. 641 citoyens de 74 pays du monde ont été interpellés. Toujours selon l'état-major général turc, le nombre de mercenaires qui tentent de rejoindre Daech a été divisé par sept par rapport à 2015. Selon les militaires turcs, le nombre de tirs effectués depuis les territoires syriens auparavant contrôlés par les djihadistes de Daech a été divisé par trois.

Agence

CÔTE D'IVOIRE

Un accord trouvé avec les mutins

Les mutins ont obtenu une prime de 5 millions de francs CFA. Les soldats s'étaient rebellés la semaine dernière à Bouaké et le mouvement avait fait tache d'huile, avec des tirs de solidarité dans le pays.

n accord final a été trouvé, vendre-di soir, entre des militaires mutins et le gouvernement ivoirien, au terme d'une journée de tension émaillée de tirs dans des casernes à travers le pays qui a vu les négociations traîner en longueur. "Un accord a été trouvé à Bouaké entre le chef d'état-major, le ministre de la Défense et les militaires" mutins, a affirmé une source proche de la présidence à l'AFP.

Sur place, les militaires mutins ont laissé éclater leur joie. "Nous sommes contents. On a trouvé un accord", ont affirmé plusieurs soldats à l'AFP, sans vouloir révéler le contenu de celui-ci.

"Les militaires ont accepté de rentrer dans les casernes et les tirs ont cessé pour cette raison à Bouaké", a affirmé une source locale dans la deuxième ville du pays, épicentre de la crise, où avaient lieu les négociations entre les mutins et le ministre de la défense Alain-Richard



Donwahi. Selon cette source, les mutins ont obtenu une prime de 5 millions de francs CFA.Les soldats s'étaient rebellés la semaine dernière à Bouaké et le mouvement avait fait tache d'huile, avec des tirs de solidarité dans le pays. La même situation s'est reproduite vendredi alors que le ministre s'était rendu à Bouaké pour finaliser un accord annoncé samedi dernier.

Mais les discussions se sont avérées plus complexes que prévues et le ministre, arrivé sur place à 14h (locale et GMT), n'est sorti de la table de négociations que vers 22h. La tension est montée tout au long de la journée, certains craignant que le ministre soit pris en otage et que le pays bascule dans une mutinerie généralisée. Le ministre a quitté Bouaké par les airs en fin de soirée et il n'y a pas eu de victimes. En début de soirée, les mutins, visible-

ment mécontents, avaient repris le contrôle des accès à Bouaké, après avoir ordonné vers 17h en tirant en l'air aux nombreux journalistes présents de quitter les environs de la résidence du préfet, théâtre des négociations.

Ils avaient auparavant dispersé dans la matinée, en tirant en l'air également, des manifestants qui scandaient notamment "On a faim, on veut travailler !".Des tirs sporadiques étaient régulièrement audibles tout au long de la journée et de la soirée.Comme la semaine dernière, plusieurs autres casernes dans le pays avaient pris le relais.

Ces revendications des mutins, dont beaucoup sont d'anciens rebelles, marquaient le retour d'un problème récurrent dans un pays sorti en 2011 de 10 ans de rébellion, dont Bouaké, ville de 1,5 million d'habitants. fut la capitale.

ALLEMAGNE

Merkel met en garde Trump contre la tentation du protectionnisme

Angela Merkel a mis en garde samedi contre les tendances protectionnistes prêtées au président élu américain Donald Trump, rappelant l'exemple de la crise financière de 2008 et insistant sur la nécessité "d'avancer ensemble". "Ma conviction profonde, c'est qu'il y a plus d'avantages (...) à avancer ensemble que lorsque chacun règle ses problèmes pour soi, j'en suis vraiment convaincue, c'est une attitude constante chez moi", a indiqué Merkel lors d'une conférence de presse après une réunion de son parti conservateur CDU à Perl. Interrogée sur le fait de savoir si elle estimait que les "tendances protectionnistes pouvaient constituer une menace", Mme Merkel a rappelé l'exemple de la crise financière de 2008, "venue des États-Unis".

En tant que chef d'État et de gouvernement (du G20), nous avons dit : "Nous devons résoudre ensemble le problème

qui se présente", a rappelé la chancelière. "Et la réponse pour surmonter cette crise financière n'a pas été une réponse qui repose sur le repli sur soi mais une réponse qui en appelle à la coopération, à des règles communes, à la régulation des marchés financiers, je pense que c'est une voie qui a fonctionné et nous allons naturellement chercher le dialogue avec le nouveau président américain". Donald Trump a notamment menacé de prendre des mesures protectionnistes contre les importations chinoises et mexicaines et s'est attribué un premier succès avec la décision du groupe automobile Ford de renoncer à construire une nouvelle usine au Mexique. Son attitude suscite l'inquiétude en Allemagne, où le ministre des étrangères Frank-Walter Steinmeier s'est ainsi dit jeudi "perplexe" face aux déclarations de Trump affirmant être victime de méthodes de dénonciation dignes de la dictature national-socialiste. Donald Trump s'en était pris la veille lors d'une conférence de presse aux services de renseignements et à la presse pour dénoncer de "fausses informations" sur d'éventuels liens secrets avec Moscou, affirmant que "c'est le genre de choses que l'Allemagne nazie faisait".

155 kilos d'explosifs saisis chez des néonazis

La police allemande a saisi 155 kilos d'explosifs chez deux individus soupçonnés d'être liés au groupe terroriste d'extrême droite Oldschool Society. Les matières explosives ont été découvertes dans un domicile à Lauterecken, en Rhénanie-Palatinat au cours d'une opération menée le 29 décembre. Les policiers ont également trouvé un engin explosif improvisé avec un signe de la Waffen-SS sur les lieux.

IRAK

Une trentaine de civils tués dans un raid aérien à Mossoul

Jusqu'à 30 civils ont péri jeudi dans un raid aérien contre un quartier de Mossoul aux mains des djihadistes de l'État islamique, ont déclaré vendredi soir des habitants. Ils ont dit avoir vu au moins trois missiles frapper le quartier d'Al Djadida. L'objectif du raid aérien était, semble-t-il, la résidence d'un responsable de l'État islamique, Harbi Abdel Kader. Celui-ci ne se trouvait pas chez lui au

moment du raid, mais plusieurs membres de sa famille seraient morts. Les témoins disent ignorer si ce raid aérien a été mené par la coalition internationale sous commandement américain formée pour combattre l'El ou par l'armée irakienne. Selon l'Iraq Body Count, organisation formée d'universitaires et de militants pacifistes qui dresse le bilan des violences depuis 2003, le raid de jeudi a fait entre 21 et 25

morts parmi les civils. Les quartiers de Mossoul situés à l'ouest du Tigre, qui partage la ville selon un axe nord-sud, sont toujours sous le contrôle des dji-hadistes, tandis qu'une très grande partie de l'est de Mossoul a été reconquis. La métropole du Nord, dont les djihadistes se sont emparés en juin 2014, est le dernier grand fief urbain de l'État islamique en Irak.

Agences



Pages 12-13 et 14

4º révolution économique mondiale l'Algérie a-t-elle une véritable politique industrielle ?

Selon le rapport du 10 janvier 2017 de la Banque mondiale (BM), les prévisions de croissance pour l'Algérie sont en baisse, passant de 3,6 % en 2016 à 2,9% en 2017, 2,6 % en 2018 à 2,8 % en 2019, en raison du recul des dépenses dans les infrastructures, principal moteur de la croissance et du climat des affaires.



Face à un monde plus individualisé, quel système de protection sociale en Algérie ?

MIDI LIBRE

4º révolution économique mondiale l'Algérie a-t-elle une véritable politique industrielle ?

Selon le rapport du 10 janvier 2017 de la Banque mondiale (BM), les prévisions de croissance pour l'Algérie sont en baisse, passant de 3,6 % en 2016 à 2,9 % en 2017, 2,6 % en 2018 à 2,8 % en 2019, en raison du recul des dépenses dans les infrastructures, principal moteur de la croissance et du climat des affaires.

PAR *DOCTEUR ABDERRAHMANE MEBTOUL

u lieu de discours chauvinistes sous la pression sont General Motors qui a subi une profonde restrucdes évènements, auxquels personne ne croit, il turation, Volkswagen et Nissan, qui depuis son A faut analyser lucidement la situation pour alliance avec le constructeur français Renault, des hydrocarbures. Ainsi, selon le rapport du 10 jande croissance pour l'Algérie sont en baisse, passant de 3.6 % en 2016 à 2.9 % en 2017, 2.6 % en 2018 et 2.8 % en 2019, en raison du recul des dépenses dans les infrastructures, principal moteur de la croissance BM, en les réformes structurelles, nécessitant une large cohésion sociale, si l'Algérie veut rendre attractif le pays les investissements productifs, éviter les tensions du fait que la demande additionnelle d'emplois sera entre 300.000/350.000 par an, qui s'ajoute aux taux de chômage actuel sous-estimé officiellement. Le temps se compte, l'Algérie ayant un répit de trois années, passant par une profonde moralisation de ceux qui dirigent la Cité, en fait l'urgence d'un contraintes internationales sont là, et face aux mutations mondiales, la filière automobile, celle du phosphate et du fer connaissent des restructurations, des fusions et des délocalisations des grands groupes, avec des capacités de production élevées. Il semble bien que certains responsables algériens oublient que le monde se transforme, que nous sommes à l'aube de la quatrième révolution économique mondiale avec des incidences politiques, sociales et économiques, voulant perpétuer un modèle de politique industrielle

1 - Problème de la rentabilité des unités de montage de voitures

1.1. Le marché mondial de voitures est un marché oligopolistique

La presse algérienne s'est faite l'écho récemment de la volonté de plusieurs opérateurs algériens de vouloir an. L'Algérie fabriquerait ainsi des voitures françaises, italiennes, iraniennes, chinoises, sud-coréennes et allemandes, etc. Se pose cette question : face aux mutations mondiales, quel est le seuil de rentabilité de tous ces mini-projets de voitures ? Le constat est bien que la situation est évolutive, le marché de voitures est un marché oligopolistique, en fonction du pouvoir à l'heure actuelle, les plus grandes multinationales automobile mondial, près de 70 % seraient dus aux

répondre concrètement aux défis de l'Algérie, 83 %. Chrysler, Fiat, Mitsubishi, Mazda... Les six premiers de la superficie économique sont constitués de petits constructeurs mondiaux ont une capacité de produccommerces/services, plus de 95 % du tissu industriel, tion supérieure, représentent plus de 70 % du marché de MI/PME à structures familiales peu innovantes, mondial de l'automobile, suivi des sociétés suddirectement et indirectement 97/98 % des recettes en coréennes Hyundai, Daewoo, Kia, et Samsung qui devises provenant des hydrocarbures à l'état brut ou ont rejoint les rangs des constructeurs indépendants, semi-brut et 70 % du taux de croissance et du taux capables de financer, de concevoir et de produire d'emploi irrigués par la dépense publique via la rente leurs propres véhicules. Les sociétés européennes multinationales sont les plus importants fabricants de vier 2017 de la Banque mondiale (BM), les prévisions pièces détachées et les plus grands constructeurs de camions, parmi lesquels Mercedes-Benz et Volvo. La plupart des constructeurs automobiles sont des filiales de constructeurs américains, japonais et européens En Malaisie, Chine et Inde, la production est gérée et du climat des affaires. La solution réside, selon la par des sociétés locales, mais toujours avec l'appui de grands groupes étrangers. Nous observons deux tendances opposées qui sont en train de se produire en même temps: la localisation de la production sur certaines zones géographiques et sur certains pays et la délocalisation : et pour ce qui est de la localisation de la production automobile mondiale, elle se concentre régionalement sur trois zones : l'Europe, l'Amérique du Nord et l'Asie. De plus, sur chacune d'entre elles, la fabrication est localisée sur certains pays. Ainsi, en renouveau de la gouvernance centrale et locale. Les Europe, les principaux fabricants sont l'Allemagne, la France, le Royaume-Uni et l'Italie, appartenant tous à l'Union européenne. En Amérique du Nord, la production se concentre majoritairement sur les États-Unis, et en Asie elle se trouve au Japon et en Corée du Sud et que pour les exportations mondiales d'automobiles, la concentration est encore plus élevée puisqu'elle est limitée principalement à deux zones: l'Europe et l'Asie. Et que dans un futur proche avec la perte de compétitivité de certains pays au profit de certains pays émergents (Russie, Inde, Chine, Brésil) nous devrions assister à la réorganisation de la production mondiale de véhicules en rapport avec les niveaux de formation des effectifs des usines et avec la recherche que réalisent les entreprises automobiles et en toute évidence, les usines qui se maintiendront sur chaque pays seront les plus compétitives. Les priorités des dirigeants des constructeurs automobiles sont donc : technologie et innovation, robotisation, approche collaborative, meilleures stratégies de sucse lancer dans des projets de construction de voitures cès et environnement avec des voitures/camions de d'une capacité variant entre 1.000 à 10.000 unités par nouvelles générations. C'est que le nombre de voitures en circulation sur la planète dépasse le 1 milliard et les experts du Fonds monétaire international (FMI) prévoient un parc mondial de 2,9 milliards de voitures particulières à l'horizon 2050. Ce scénario part de l'hypothèse d'une élévation du revenu des ménages surtout des pays émergents, la population comme la Russie. l'Inde ou la Chine représentant des d'achat, des infrastructures et de la possibilité de sub- marchés à fort potentiel pour l'industrie automobile stitution d'autres modes de transport, notamment le devant assister à une renversement de tendance des collectif spécifique à chaque pays selon sa politique ratios actuels où on dénombre 600 voitures pour de transport et ayant connu depuis la crise d'octobre 1.000 habitants pour l'Union européenne, cette pro-2008 d'importants bouleversements. Les fusions se portion étant de 200 nour 1,000 en Russie et de seulesuccèdent avec des prises de participation diverses et ment 27 pour 1.000 en Chine, et qu'au sein du parc



pays actuellement peu motorisés comme la Chine ou l'Inde. Mais devant éviter tout modèle de consommation linéaire, nous devrions assister entre 2020/2030 à des perspectives technologiques futures tenant compte du nouveau défi écologique (voitures hybrides, électriques), la Chine étant en passe de devenir le leader mondial des voitures propres toutes catégories profitant ainsi au premier chef des plans de "verts" des États-Unis, de l'Europe et du Japon. Les experts avancent deux scénarios. Le premier scénario est l'optimalisation du fonctionnement des moteurs à essence et diesel, avec une réduction de 20/30 % à l'horizon 2015, de la consommation, car pour ce scénario , les ressources en lithium pour les fameuses batteries lithium-ion sont limitées et que les moteurs électriques nécessitent des aimants que l'on fabrique aussi avec des métaux rares, un marché de 70/80 millions de véhicules par an ne pouvant absorber de gros volumes en voitures électriques et que pendant encore dix ans, les moteurs hybrides et iques devraient rester majoritaires. Le second scénario ne partage pas ce point de vue, les nano-technologies (la recherche dans l'infiniment petit) pouvant révolutionner le stockage de l'énergie devant explorer parallèlement le flex fuel et de penser à l'hydrogène, l'avenir appartenant au moteur alimenté par de l'hydrogène gazeux ou au solaire ce qui révolutionnera tous les réseaux de distribution. Quel est, donc. l'avenir de notre planète où selon certains analystes. la taille du marché automobile chinois, sans parler de l'Inde, si l'on reste dans l'actuel modèle de consommation, devrait être multipliée par 10 à l'horizon 2030 se traduisant par une hausse de dégagement de CO2, alors que la Chine a déià dépassé les USA comme principal pays producteur de gaz à effet de

1.2. Quel avenir pour le marché de voitures en Algérie ?

Selon l'ONS, le parc national automobile a atteint 5.683.156 véhicules à fin 2015. La répartition du PNA selon les tranches d'âge des véhicules montre avec 23,11 % de la totalité du parc des 5 à 9 ans, 17,2 %, des 10 à 14 ans, 6,4 %, des 15 à 19 ans et 20 ans et plus à 49,35 %. Pour le type de carburant util isé, l'essence représente 65 % et le gasoil 34 %, l'utilisation du GPLC étant marginale. Les importations des véhicules s'étaient chiffrées à 6.34 milliards de dollars pour 439.637 unités en 2014, et en 2015, la facture des importations des véhicules s'est établie à 3.781 milliards de dollars, soit une baisse de 40.3 % par rapport à 2014. Pour 2016 le ministre a fait savoir que le Comité interministériel chargé de l'examen des

demandes de ces licences a réparti ce quota des 83.000 véhicules entre les concessionnaires retenus. et dont la facture d'importation ne dépassera pas un milliard de dollars. Mais il ne faudrait pas induire en erreur l'opinion publique et raisonner en dynamique. Mais si on prend dix constructeurs de montage avec cette faible capacité 20.000 unités/an soit au total 200.000 unités avec une moyenne d'importation des composants de 60.000 dollars par unités, la facture future des importations serait d'environ un milliard et demi de dollars/an. Car pour que la sous traitance ait une rentabilité même pour la carrosserie, il faut des unités qui aient les mêmes composants en termes de structures techniques tune capacité pour chaque composant de plus de 100.000 unités/an. Produisant essentiellement pour le marché intérieur, lorsque le Ministre de l'industrie table sur 500.000 unités an pour toutes ces unités , la facture d'importation horizon 2018/2019 approcherait 3 milliards de dollars. Évitons la précipitation pour des raisons de prestige, l'Algérie étant une petite nation et soyons pragmatique loin de l'activisme qui peut conduire le pays à une impasse. Il y a lieu de tenir compte que l'économie algérienne est irriguée par la rente des hydrocarbures (98 % des exportations totales avec les dérivées). L'évolution des cours détermine fondamentalement le pouvoir d'achat des Algériens, L'inflation qui est de retour induit la détérioration du pouvoir d'achat. Le revenu global doit être corrigé devant tenir compte de la répartition du revenu et du modèle de consommation par couches sociales, un agrégat global ayant peu de significations. Plusieurs questions se posent auxquels toute politique économique cohérente doit répondre.

Premièrement, qu'en sera-t-il avec l'épuisement inéluctable des hydrocarbures en termes de rentabilité économique et non de découvertes physiques sur le pouvoir d'achat des Algériens ? Dans ce cas par rapport au pouvoir d'achat réel, (alimentaires, habillement notamment plus les frais de loyer et téléphone) et avec le nivellement par le bas des couches moyennes, que reste-t-il en termes de pouvoir d'achat

Deuxièmement, faute d'unités industrielles spécialisées, renvoyant à l'économie de la connaissance afin de favoriser des sous-traitances intégrées, quelle sera la balance devises des unités projetées ? D'autant que la majorité des inputs (coûtant plus cher avec le dérapage du dinar) seront presque importés devant inclure le coût de transport, également la formation adaptée aux nouvelles technologies et les coûts salariaux

- Troisièmement, les normes internationales du seuil des canacités au niveau mondial se situent entre 300.000 et 500.000/an pour les voitures individuelles, environ 100.000 unités/an pour les camions/ autobus et évolutives avec les grandes concentrations depuis 2009. La comptabilité analytique distingue les coûts fixes des coûts variables quel est donc le seuil de rentabilité pour avoir un coût compétitif par rapport aux normes internationales et aux nouvelles mutations de cette filière ? Ces unités à très faibles capacités seront -elles concurrentielles car toute étude de marché doit être sérieuse, à l'avenir si l'on veut le gaspillage des ressources financières. A quels coûts hors taxes l'Algérie produira cette voiture et en tendance lorsque le dégrèvement tarifaire allant vers zéro selon les accords qui la lient à l'Union européenne seront appliqués et dans ce cas quelle est la valeur ajoutée interne créée par rapport au vecteur prix international (balance devises tenant compte des inputs importés et de l'amortissement tous deux en devises) ? La carcasse représentant moins de 20/30 % du coût total c'est comme un ordinateur, le coût ce n'est pas la carcasse (vision mécanique du passé), les logiciels représentant 70/80 % et ne pouvant interdire l'importation, ces mini-projets seront-ils concurrentiels en termes du couple coûts/qualité dans le cadre de la logique des valeurs internationales ?

- usine de voitures pour un marché local alors que l'obiectif du management stratégique de toute entreprise n'est-il pas ou régional, voire mondial afin de garantir la rentabilité financière face à la concurrence internationale et cette filière n'est-elle pas internationalisée des sous-segments s'imbriquant au niveau mondial
- Cinquièmement, l'industrie automobile étant devenue capitalistique, (les tours à programmation numérique éliminant les emplois intermédiaires) quel est le nombre d'emplois directs et indirects créés, renvoyant à la qualification nécessaire tenant compte des nouvelles technologies appliquées à l'automobile ?
- Sixièmement, quelle sera le coût et la stratégie des réseaux de distribution pour s'adapter à ces mutations
- Septièmement, ces voitures fonctionneront-elles à l'essence, au diesel, au GPLC, au Bupro, hybride ou
- Huitièmement, comment pénétrer le marché mon-

que l'Algérie supporte tous les surcoûts conduisant à

2.- Pour les devises, le fer et le phosphate ne remplaceront pas de sitôt les hydrocarbures

2.1- Le phosphate substitut au pétrole ? La valeur en bourse du phosphate a varié entre

2015/2016à environ 100/115 dollars la tonne, le phosphate brut ayant été divisé par trois depuis son nic de l'année 2008 et chuté de «43.2 % denuis l'an» née 2011. Pour les dérivés du phosphate, il faut se poser la question stratégique de la cession du prix du gaz par Sonatrach à ces unités fortes consommation d'énergie. Par ailleurs, la tonne de diammonium de phosphate est descendue sous les 400 dollars, d'autant que la Chine inonde actuellement le marché, le marché des engrais subissant la déprime des prix agricoles et indirectement la baisse des prix du pétrole, ,le prix de cession du gaz étant indexé .Selon les prévisions de la Banque mondiale, la tendance générale et à moyen terme des prix des produits phosphatés reste orientée à la baisse : le phosphate brut se négocierait en 2020 autour de 80-85 \$ la tonne métrique, celui du DAP autour de 377,5 \$ la tonne métrique (contre 464 \$ au mois d'avril 2015) et le TSP à près de 300 \$ S la tonne métrique contre 380 aujourd'hui. Ainsi, si l'on exporte 3 millions de tonnes de phosphate brut annuellement à un cours moyen de 100 \$/t entre 2017 et 2020, nous aurons un chiffre. d'affaires de 300 millions de dollars. Comme dans cette filière les charges sont très élevées (amortissement et charges salariales notamment) avec un minimum de 40~%, le profit net serait de 180~millions de dollars. En cas d'association avec un partenaire étranger selon la règle des 49/51 %, le profit net restant à l'Algérie serait légèrement supérieur à 90 millions de dollars. Pour une exportation annuelle hypothétique en vitesse de croisière de 30 millions de tonnes an — ce qui supposerait de trouver des débouchés et un lourd investissement -, le profit net ne dépasserait pas 1 milliard de dollars. On est loin le coût d'exploitation et la croissance -, et, enfin, de des profits générés par les hydrocarbures. Pour accroître le profit net, il faut donc se lancer dans des unités de transformation hautement capitalistiques avec des investissements lourds et à rentabilité à noven terme. Sur un marché aussi concurrentiel que l'IJE l'engrais /urée était vendu à plus de 350 euros la tonne en 2014 et a été coté le 27 juillet 2016 à 270 euros la tonne et le prix de l'ammoniac sur le marché mondial est très volatile pouvant varier ces trois dernières années entre 450 et à 600 euros la tonne, soit entre quatre et cinq fois le brut. Pour une grande quantité exportable, il faut des investissements très lourds et à rentabilité à moyen terme (nas ayant 2020 si le projet se réalise en 2016). Et pour une importante quantité exportable, il faut un partenariat du fait du contrôle de cette filière par quelques firmes au niveau

2.2- Ou'en est-il pour le fer ?

Pour le fer, les réserves mondiales sont évaluées par les organismes internationaux à 85.000 millions de tonnes (Mt). L'Algérie n'est pas citée dans les statistiques internationales mais selon les données algériennes, ses réserves (gisements exploitables) varient entre 1.500 et 2000 Mt. La production mondiale de fer s'élève 3,32 milliards de tonnes, et de très loin, la Chine est le premier producteur, suivie par l'Australie et le Brésil. Le prix du fer est fluctuant. Si l'on s'en tient aux statistiques de l'Union européenne en termes d'importation, les cours ont évolué ainsi : 84,49 euros

dial à terme avec la règle des 49/51 % avec le risque la tonne métrique en janvier 2009, 116,84 en janvier 2012, 83,77 en janvier 2013, 96,27 en janvier 2014, 63,51 en janvier 2015. En octobre 2016, le prix du fer s'est s'établi à 58 dollars la tonne et en janvier 2017 s'oriente vers 78 dollars la tonne. La banque canadienne Scotia, spécialisée dans l'évolution des cours des matières premières, prévoit, dans une note de conjoncture datée du 6 juillet 2016, un prix international entre 48 et 50 \$ la tonne métrique entre 2017 et 2018, tout dépendant de la relance de l'économie de la Chine, dont les aciéries ont absorbé 70 % de la demande mondiale du minerai de fer entre 2014 et 2015. Pour le cours de l'acier très fluctuant, il a été coté début janvier 2017 à 622.00 USD dollars la tonne, contre 550 dollars la tonne la fin du premier semestre 2016 et pouvant, selon les qualités, fluctuer entre 500 à 900 dollars la tonne. A un cours de 60 \$ la tonne de fer (hypothèse optimiste), pour une exportation brute de 3 millions de tonnes /an nous aurons un chiffre d'affaires de 180 millions \$ dont il faudra retrancher 40 % de charges (le coût d'exploitions est très élevé) : resteraient 108 millions \$ à se partager selon la règle des 49/51 %, ce qui ferait moins de 55 millions \$ pour l'Algérie. Et même si on exportait 30 millions de tonnes /an, le profit net pour l'Algérie ne dépasserait pas 600 millions \$/an. C'est que l'exploitation du fer de Gara Djebilet nécessitera de grands investissements dans les centrales électriques des réseaux de transport, une utilisation rationnelle de l'eau, le règlement du problème de l'éloignement des sources d'approvisionnement, des mesures de protection de l'environnement et, surtout, une formation pointue des travailleurs. Seule la transformation en produits nobles peut, donc, procurer une valeur ajoutée plus importante à l'exportation. Il ne faudrait, cependant, pas renouveler les expériences négatives d'El Hadjar, qui, malgré les nombreuses promesses et les assainissements répétées, est toujours en diffi-

> En conclusion, tant nour l'industrie automobile que du phosphate et du fer (brut ou semi-brut), la commercialisation dépend tant des contraintes d'environnement, du management stratégique interne, de la teneur chimique -donc de leur pureté qui détermine la croissance de l'économie mondiale. Du fait de la structure oligopolistique de la filière automobiles et des mines, au niveau mondial, la seule solution est un partenariat gagnant/ gagnant avec les firmes de renom qui contrôlent les segments du marché international et qui n'accepteront pas la règle restrictive des 49/51 % avec ses lourdeurs bureaucratiques, la souplesse et les décisions du temps réel régissant le commerce international.. Aussi, les responsables ne doivent pas diffuser des données biaisées qui induisent en erreur l'opinion publique et avoir un langage de vérité. Elles doivent éviter certaines déclarations utopiques comme celles prétendant que l'Algérie économiserait 30 milliards de dollars durant les trois ou quatre prochaines années grâce aux mines et aux montage de voitures, alors que l'économie productive de 2017 est embryonnaire. Je ne rappellerai jamais assez que le moteur de tout processus de développement réside en la recherche développement, que le capital argent n'est qu'un moyen et que sans l'intégration de l'économie de la connaissance aucun projet n'a d'avenir. en ce XXI siècle, face à un monde turbulent et instable où les innovations technologiques sont en perpétuelle évolution. L'Algérie doit investir dans des segments à avantages comparatifs tant dans l'agriculture, le tourisme importants gisements, les nouvelles technologies que dans des sous segments de filières industrielles tenant compte des changements dans le monde. A. M. *Professeur des universités et expert international

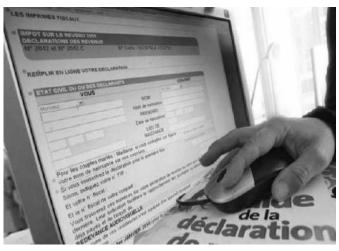
Face à un monde plus individualisé, quel système de protection sociale en Algérie ?

"Le dialogue productif est la vertu de la bonne gouvernance et l'autoritarisme source de décadence."

PAR ABDERRAHMANE MEBTOUL

l est impossible actuellement d'aller vers une augmentation des salaires, vu la situation économique du pays, quitte à aller vers un processus inflationniste généralisé. Mais le sacrifice doit être partagé. Or les signes de richesses extérieures créent au niveau de la population un sentiment de frustration, une névrose collective face à des rentes injustifiées et discréditant l'action gouvernementale qui appelle à l'austérité alors que certaines sphères au pouvoir ne donnent pas l'exemple. Dans le prolonge-ment de mes contributions cette présente analyse se propose de mettre en relief la nécessaire cohésion sociale qui ne saurait être isolée du système de protection sociale, historiquement daté du passage de l'Etat providence à un monde de plus en plus individualisé, expliquant d'ailleurs la crise de l'ancienne social -démocratie dans la plupart

1.- L'ensemble des risques qui menacent le citoyen des sociétés contemporaines a connu des évolutions significatives et avec le développement de nouveaux besoins de protection naissent qui remettent en question les formes héritées et obligent à repenser les institutions et les techniques qu'elles mettent en œuvre. Cela pose la problématique de la crise de l'État providence dans la plupart des pays et des objectifs poursuivis dans les redistributions opérées entre les individus et entre les générations. Ces dernières années, ce débat s'est focalisé sur l'opposition égalité- équité. Le monde d'une manière générale et l'Algérie d'une manière particulière, surtout grâce à la rente des hydrocarbures a vécu sur un modèle égalitaire simple, l'État propriétaire gestionnaire régentant l'ensemble de l'activité économique et sociale réduction des inégalités, développement des prestations sociales pour tous, bien que certains contestent que ce modèle ait été équitable. Mais d'une manière générale, ce compromis est remis en cause avec l'évolution d'une société plus ouverte, plus individualiste exigeant des traitements plus personnalisés, avec comme toile de fond une croissance plus sélective. De ce fait cela remet en cause le traitement statistique global qui correspond de moins en moins à la réalité plus complexe. La société de marché incitant naturellement à plus d'efforts et de dynamisme et la solidarité dans la compéti-tion implique de cesser d'exclure sous peine de devenir une société de décadence. Ainsi les problèmes doivent être absorbés dif-féremment et cela passe par une réflexion collective sur la justice au sens sociétal. Car le lien est fort entre justice et équité afin de dépasser la conception commune aujourd'hui qui prédomine d'injustice, encore qu'il n'existe pas de justice et d'équité absolue. L'universalité de la justice n'existant pas, elle dépend du moment daté et du mouvement historique. Une société dynamique en forte croissance offre des espoirs individuels plus grands en tolérant certaines inégalités qu'une société dont l'économie en stagnation où l'avenir est incertain. Paradoxalement, en dynamique, certaines inégalités à court terme profitent aux plus défavorisés à



moven terme si l'on respecte les droits fondamentaux. Dans un tel contexte il faut identifier lés inégalités qui doivent être combattues (inefficaces et iniustes) et trouver le niveau acceptable d'inégalités nécessaires pour assurer le dynamisme de l'économie. Il ne sera plus question de la simple égalité d'accès à des prestations banalisées mais l'équité par la discrimination positive privilégiant le renforcement des relations professionnelles, la relance des négociations collectives branches par branches grâce à de nouvelles méthodes de travail fondées sur l'innovation continue. Il s'agira de favoriser de nouvelles structures sociales dynamiques pour impulser le changement et impulser celles traditionnelles par définition plus conservatrices.

2.- En reprenant la typologie des importants travaux du sociologue Denis Kessler je distinguerai plusieurs formes de protection en laissons de coté toutes les entités religieuses d'assistance qui dans les sociétés traditionnelles jouent un rôle pourtant important. Mais fondamentalement nous avons quatre institutions qui jouent un rôle décisif dans la couverture des risques de l'existence, et ceci d'une manière à la fois concurrente, complémentaire et solidaire : la famille, l'entreprise, les marchés et l'État.

 Premièrement, la famille peut être considérée, d'un point de vue économique, comme une "petite société d'assurance", où l'on mutualise les risques. Beaucoup plus de risques qu'on ne le pense généralement peu-vent être mutualisés au sein d'une famille élargie. Mais la contraction de la famille élargie, le développement de l'instabilité familiale ont en quelque sorte appelée de nouvelles formes d'interventions de l'Etat. Lorsque le risque de devenir malade, invalide, ou celui de perdre son emploi n'est plus mutualisé au sein de la famille, ils sont pour ainsi dire externalisés vers l'entreprise, vers l'État ou vers les marchés. Car, les mutations sociales de la famille ont généré des risques nouveaux, la dislocation familiale étant à l'origine de risques qui sont pris en charge ensuite par l'État, et on peut poser une corrélation stricte entre la nécessité de Etat- providence et désagrégation de la cellule familiale lorsque les revenus ne parviennent pas à couvrir les besoins.

 Deuxièmement, l'entreprise est appelée à l'avenir à jouer comme facteur de gestion des risques de l'existence. Encore que la stratégie future des entreprises au XXI^e siècle contrairement au XX^e siècle où la réinternalisation est prépondérante s'orientera de plus en plus vers l'externalité. Cette question du partage des risques ouvre le débat concernant le développement d'un nouveau capitalisme, sur la création de fonds de pension ou d'une assurance maladie qui, parce que gérée dans un univers plus concurrentiel, redeviendrait une fonction d'entreprise.

Troisièmement, le troisième acteur historique de la protection sociale, ceux sont les marchés. Et contrairement aux apparences, le grand historien de l'économie Fernand Braudel dans sa description du capitalisme par exemple, a bien montré le rôle décisif des marchés dans la couverture des risques. Des risques industriels et financiers mais aussi sociaux. L'épargne, l'assurance et la prévoyance ont été posées dès le début du XIX° siècle comme le principal moyen de se protéger contre les risques de l'existence avec la création en France des Caisses d'épargne (1818) ainsi que l'encouragement de l'assurance. Cette fonction de l'épargne dans la protection contre les risques est restée prépondérante jusqu'à la crise de 1929, qui a eu pour conséquence le relais par l'État accentué au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, où les mécanismes collectifs de répartition des revenus ont eu tendance à se substituer à des mécanismes reposant sur les marchés financiers ou sur les marchés d'assurance. Mais depuis la fin des années 90 il y a un retour certains des marchés qui apparaissent plus sûrs aujourd'hui que certains dispositifs collectifs.

Ouatrièmement, entre ces trois ensembles d'institutions famille, entreprise, marchés, qu'intervient le rôle, en plusieurs étapes qui a largement évolué, de l'État en tant qu'institution. L'État est d'abord intervenu en matière de protection sociale comme employeur, pour aménager le statut des fonctionnaires : la retraite, par exemple, fait, depuis fort longtemps, partie intégrante du statut du fonctionnaire. L'État ensuite a encouragé les formes de protection sociale mises en oeuvre dans le cadre de la famille, de l'entreprise ou des marchés par toute une série de mesures d'incitation ou de soutien. Dans un troisième temps, les pouvoirs publics ont cherché à organiser et normaliser les formes privées de la protection sociale. Avec l'institution de la Sécurité sociale, l'État fait de la protection sociale une de ses fonctions fondamentale. Les crises économiques à travers l'histoire contemporaine, dont la plus récente est celle d'octobre 2008, montrent clairement que l'État essaie de suppléer, mais d'une manière ciblée, à la déficience du secteur privé, encore comme le montre la faillite des

régimes socio-démocrates ce n'est pas le retour à l'État providence.

3.- Quel avenir en cette ère de mondialisation de ces différentes institutions pour garantir la protection sociale ? Penser à l'avenir de la protection sociale suppose de savoir quel sera le rôle de chacune de ces institutions. Comme analysé précédemment, l'analyse des redistributions est rendue complexe en raison de la grande variété des transferts sociaux qu'un ménage peut recevoir, certains en nature d'autres en espèces, sans que l'on puisse comprendre les effets de la combinaison de toutes ces allocations multiples perçues au titre du chômage, du nombre d'enfants, du logement, etc. Pour restaurer l'efficacité du système, tout en assurant la cohésion sociale, il faudra redéfinir les frontières entre ce qui relève de la responsabilité des individus et des familles, de l'entreprise, des partenaires sociaux au niveau de la branche ou au niveau national, et ce qui relève de l'Etat et des autres collectivités publiques. Les expériences positives des pays nordiques qui ont assuré l'harmonie entre la flexibilité du marché du travail et la protection sociale est à méditer. Le système algérien de protection sociale par exemple met en œuvre des transferts tellement diffus que plus personne ne sait qui paye et qui reçoit et ce malgré que l'Etat engage depuis des années des montants colossaux aux subventions et aux transferts sociaux, mais mal gérés et mal ciblés. On ne connaît pas le circuit des redistributions entre classes d'âge ; entre générations et encore moins bien les redistributions entre niveaux de revenus ou de patrimoine. La sphère informelle produit de la bureaucratie, drainant 40% de la masse monétaire en circulation, contribue, quant à elle, à travers des réseaux également diffus à assurer la cohésion sociale. Or, le principe tant de l'efficacité économique, de la motivation au travail, que de la justice sociale (les économistes parleront d'équité) pour éviter le divorce Etat/citoyens exige que l'on résolve correctement ces problèmes devant reposer sur des mécanismes transparents atténuant cette répartition du revenu national profondément injuste. Cela renvoie à l'instauration d'un État de droit tenant compte des nouvelles mutations tant internes que mondiales pour une société plus citoyenne.

En résumé, la meilleure protection sociale est d'augmenter la production et la productivité en conciliant efficacité économique et justice sociale ne signifiant en aucune manière égalitarisme. Car une Nation, si elle veut éviter la dérive, ne peut distribuer plus ce qu'elle ne produit. En référence aux différents rapports tant du ministère de la Défense nationale, de la Gendarmerie nationale que de la DGSN qui relatent journellement à travers la presse nationale des actions terroristes, et des mouvements sociaux à travers toutes les wilayas, au lieu de discours chauvinistes, loin de toute sinistrose, ni autosatisfaction, il faut analyser lucidement la situation pour répondre concrètement aux défis de l'Algérie. Le temps se compte, l'Algérie ayant toutes les potentialités de sortie de crise a un répit de trois années, passant par l'élaboration d'une stratégie clairement définie et une profonde moralisation de ceux qui dirigent la Cité, en fait l'urgence d'un renouveau de la gouvernance centrale et locale.

FESTIVAL DU THÉÂTRE ARABE

Doukha, un autre regard sur la Révolution de jasmin

Doukha est une œuvre psychologique qui porte un autre regard sur la révolution tunisienne, appelée Révolution de jasmin. Elle essaie de comprendre et d'analyser les comportements et le psyché de plusieurs personnages de la société tunisienne qui ont vécu les événements en question, à travers leurs motivations, ce qu'ils pensent, ce qu'ils disent et, surtout, ce au'ils cachent.

e public oranais est venu en nombre, vendredi, découvrir la pièce de théâtre tunisienne *Doukha* (Vertige), qui porte un autre regard sur la Révolution de jasmin et qui a été écrite durant les événements de Tunisie en 2011.

Ecrite et mise en scène par Zahra Zemmouri, Doukha participe à la 9 édition du Festival du théâtre arabe, dédiée au comédien et metteur en scène algérien Azzedine Medjoubi, qui se déroule à Oran et Mostaganem du 10 au 19 janvier.

Placée dans la catégorie "off", *Doukha* ne figure, toutefois, pas parmi les huit pièces en lice pour le prix Soltane Ben Mohammed-Al Kacimi.

Doukha est une œuvre psychologique qui porte un autre regard sur la révolution tunisienne, appelée Révolution de jasmin. Elle essaie de comprendre et d'analyser les comportements et le psyché de plusieurs personnages de la société tunisienne qui ont vécu les événements en question, à travers leurs motivations, ce qu'ils pensent, ce qu'ils disent et, surtout, ce qu'ils cachent.

Zahra Zemmouri tente d'apporter quelques éclairages sur les dits et non-dits d'une révolution qui a bouleversé son pays sur tous les plans, social et politique notamment.

D'emblée, le ton est mis. Des gens courant dans tous les sens fuyant quelque chose, puis des personnages, membres



d'une seule famille s'opposant les uns aux autres, se disputant, vociférant, sans raison apparente. Une colère latente qui éclate soudain au grand jour. Les uns parlent de "révolutionnaires invis-

Les uns parlent de "révolutionnaires invisibles", que tout le monde connaît, mais que personne n'a encore vu, les autres posent la grande question: "Qui a fait la révolution"? ou "Qui n'a pas fait la révolution"? Et des clashs opposent les participants à cette révolution et les non-participants, au sein d'une même famille divisée.

Et pour réduire la tension, d'autres membres de la famille transposent le problème sur un autre registre, posant une nouvelle question, plus philosophique: "Qui de la révolution et du coup d'État est meilleur"? Et pour compliquer le tout, les membres de cette famille ne savent plus différencier entre les uns et les autres, surtout que chacun d'eux cache quelque chose

Dans ce contexte, le spectateur est confronté au visible qu'il perçoit à travers les comportements et les dires des personnages et à l'invisible qui lui est suggéré. Et puis, la pièce passe des disputes à la joie, à la fête, à la liesse populaire, ou plutôt à une caricature de la fête. La pièce s'achève à cet instant sur un sentiment d'inachevé. Les comédiens ont eu droit à un standing ovation de la part d'un public conquis. Dans la présentation de son œuvre, Zahra Zemmouri a indiqué qu'elle a consacré énormément de temps à l'écriture de cette pièce, soulignant que *Doukha* a été écrite en plusieurs étapes, durant les événements de la Révolution de jasmin. La metteure en scène tunisienne, tout en

rejetant le terme "révolution", a souligné que la pièce de théâtre, avec ces quatre personnages, tente de traiter l'idée du visible et de l'invisible dans la vie d'un être humain, les valeurs cachées et dissimulées qui ne peuvent mener au bonheur, ni au progrès. La pièce essaie de projeter cette problématique, ce dilemme, sur les quatre personnages en dévoilant leurs certitudes et incertitudes, leurs paradoxes et contradictions. Zahra Zemmouri tente de comprendre les événements de Tunisie sur le plan psychologique, voire psychanalytique.

Dans ce contexte, la metteure en scène a souligné que ce que la Tunisie a vécu ou vit actuellement n'est qu'une étape vers un avenir meilleur.

POUR CÉLÉBRER YENNAYER AU BASTION 23

Peinture, danse contemporaine et artisanat

Une immersion dans l'univers des symboles amazighs à travers les arts plastiques et le bijou traditionnel est proposée au public algérois à la faveur d'une grande exposition à l'occasion des célébrations du nouvel an amazigh 2967. Organisée au Centre des arts du Palais des raïs - Bastion 23 à Alger, cette exposition réunie les œuvres de trois figures du mouvement de peinture Aoucham, à savoir Noureddine Chegrane, Karim Sergoua et Noureddine Hammouche.

Explorant les symboles berbères et les tatouages traditionnels dans des œuvres contemporaines, Noureddine Chegrane expose de grand format et des bannières puisés dans cet imaginaire collectif avec un code couleur évoquant généralement la terre et le feu en collaboration avec l'Association de promotion et de sauvegarde des arts traditionnels berbères, les organisateurs ont également exposé une collection de bijoux berbères anciens.

Les métiers de la poterie traditionnelle et du tissage de tapis sont également mis en avant par les produits de Zahra Bacha et de Razika Doufane.

Lors de cette deuxième journée de célébrations, la danseuse contemporaine et chorégraphe Nacéra Belaza et la chorégraphe marocaine Meriem Jazouli ont présenté un spectacle de danse contemporaine intitulé "Une danse pour demain", fruit d'une résidence de création entre l'Algérie et le Maroc exécutée par de jeunes danseurs algériens et marocains. Encadré par la compagnie Nacéra-Belaza et l'espace culturel Darja ce spectacle restitue un résidence visant la transmission et la création basées sur l'expérience des encadreurs et la vision des jeunes danseurs. Inaugurées jeudi, les célébrations du nouvel an amazigh se poursuivent jusqu'à samedi au Bastion 23 avec des expositions d'artisanat et des spectacles de musique en plus d'une rencontre débat autour du mouvement Aoucham et des "symboles commun aux populations agraires".

MASCARA

Un colloque national sur Cheikh Abdelkader El Khaldi

Un colloque national sur la vie et l'œuvre du défunt chantre de la poésie et du chant bedoui Abdelkader El Khaldi se tiendra demain et après demain à Mascara, à l'initiative de la maison de la culture Abi-Ras-Nassiri et de l'association culturelle El-Fenane.

Selon le directeur de la maison de la Culture de Mascara, Rachid Mouchaïd, cette rencontre est organisée à l'occasion du 53° anniversaire de la disparition de Cheikh Abdelkader El Khaldi, natif de la localité de Froha et l'une des figures marquantes de la poésie et du chant Bedoui. Auteur prolifique, ses œuvres suscitent toujours l'engouement des amoureux de ces genres artistiques qui puisent leurs racines dans le patrimoine ancestral.

Les organisateurs ont prévu des conférences, des soirées poétiques et des représentations folkloriques aussi bien au niveau de la maison de la Culture de Mascara qu'à la résidence universitaire 1.000 lits. Des artistes, poètes, universitaires et chercheurs de Mascara et des wilayas de l'ouest du pays animeront ces activités. Des ateliers seront également organisés pour débattre de l'apport du Melhoun dans le développement de la culture dans la société, les mouvements culturels et le développement du Melhoun et les moyens de promotion du chant bedoui.

Il est également prévu des visites des sites historiques liés à la période de l'émir Abdelkader et à la localité natale de Cheikh El Khaldi. Né le 20 avril 1896 à Froha, Cheikh Abdelkader El Khaldi est l'auteur de plus de 3.000 qacidate. Celles-ci ont été reprises par un grand nombre de chanteurs algériens, à l'instar d'Ahmed Wahby, Blaoui Houari, Ahmed Saber, Cheikh Mamachi, Cheikh Djilali Ain Tedeles, Mohamed Belkhayati, Ali Maaskri,

Belkhayati, Ali Maaskri, Houari Benchenet, Khaled et bien d'autres.

Le défunt El Khaldi a animé des émissions à la Radio d'Oran et d'Alger entre 1946 et 1953. Il décèdera le 16 janvier 1964.

ALGER Ateliers de poterie au mois de janvier

Envie de vous mettre à une activité manuelle ? Ne cherchez plus bien loin, la galerie Ezzou'art vous a concocté des ateliers d'initiation à la poterie.

Située au niveau du Centre Commercial et de loisirs de Bab Ezzouar, la galerie propose un atelier de poterie, décliné en 3 sessions, et mené par les artistes Abdelkrim Khaldi et Abdelillah Benyamina. Le toucher de la terre, les techniques de la poterie et les possibilités de création d'objets à travers cet art seront vulgarisés à l'occasion de ces séances, qui se dérouleront au niveau de la galerie même, au 2º étage du Centre commercial.

Les séances se dérouleront les samedis du mois de janvier, à savoir : samedi 14 janvier, samedi 21 janvier et samedi 28 janvier de 15h à 17h.

Pour participer, il vous faut confirmer votre présence en appelant au numéro suivant : 07 70 14 14 05 ou en écrivant à : galerie@babezzouar-dz.com.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE MINISTERE DE L'ENSEIGEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE L'UNIVERSITÉ DE BILIDAZ

NIF: 001309109031646

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITE MINIMALES N°02/UB2/2016

L'université de Blida 2 a lancé un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigences de capacité minimales conformément aux article 39,40,42,44,61,62 du Décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégation de service public réglementation des marchés publics relatif aux projet : L'ACQUISITION, INSTALLATION ET MISE EN SERVICE DES EQUIPEMENTS DE L'AUDITORIUM DE L'UNIVERSITE BLIDA 2 en cinq lots :

Lot N^o 01 : F/P Equipement au Mobilier de la Salle de Conférence. Lot N^o 02 : F/P Equipement au Mobilier des salons d'honneur et salle de commissions. Lot N^o 03 : F/P Equipement Audio-visuel de l'Auditorium. Lot N^o 04 : F/P Equipement du Cafeteria. Lot N^o 05 : F/P Equipement du Cafeteria.

Seuls les soumissionnaires qualifies et spécialisés (fabricants, importateurs grossistes et représentant agréer), qui ont réalisés un chiffre d'affaire de 20.000.000,00 DA dans les trois dernières années (2013, 2014,2015); et une attestation de bonne exécution ou plus porte le montant supérieur ou égal le montant de soumissionnaire pour chaque lot peuvent consulter et retire le cahier des charges auprès du service de suivi des programmes de construction et d'équipement de l'université, vice-rectorat chargée de développement, de la prospective et de l'orientation, l'université Blida 2, El Affroun09011 Blida, Dans le cas d'un groupement, le cahier des charges doit être retiré par le mandataire ou son représentant dûment désigné, contre le paiement des droits de tirage fixés à deux mille (2 000,00) dinars algériens effectué auprès de l'agent comptable de l'université de Blida 2.

Conformément aux dispositions d'article 67 du décret Présidentiel N°15-247 du 16 septembre 2015

Les offres doivent contenir

- Les offres doivent contenir:

 Le dossier de candidature contient:

 Registre de commerce dans le domaine (copie).

 Déclaration de candidature remplie cachetée et signée par la personne habilitée.

 Statut de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une personne morale (copie).

 Les pouvoirs de la signature avec les preuves juridiques de l'habilitant, à présenter une offre et à exécuter le marcher, au nom de l'entreprise ou de la société.

 Les références professionnelles (attestation de bonne exécution des projets réalisés, délivrées par maitres d'ouvrages publics) datées et référenciées.

 Les blans comptables des truis (30) demières années. 2013. 2014 et 2015 indiquant les
- par mattres d'ouvrages publics) datées et référenciées.
 Les bilans comptables des trois (03) demières années, 2013, 2014 et 2015 indiquant les différents résultats financiers de ses années, visées par les services des impôts (copie).
 Des certificats de conformité des équipements proposés à joindre au dossier de candidature à mettre dans le cadre du présent cahier des charges.

 l'attestation de mise à jour en cours de validité CNAS (copies conforme)
- - les références bancaires

- 2-L'offre technique contient:

 Déclaration à souscrire dûment remplis cachetée et signée par la personne habilitée.

 Tout document permettant d'évaluer l'offre technique.

 - Tout document permettant d'evaluer l'ottre technique.

 Le présent cahier des charges paraphé et signé portant la mention manuscrite lu et accepté par le soumissionnaire.

 Délai de réalisation du projet
 Engagement de garanties des différents articles.
 Engagement de service après vente des différents articles.

3-L'offre financière contient :

- La lettre de soumission dûment rempliée paraphée, signée, cachetée et datée.

 Le bordereau des prix unitaires dûment rempli paraphé, signé, cacheté et daté.

 Le détail quantitatif et estimatif dûment rempli, paraphé, signé, cacheté et daté.

N.B: conformément aux articles 67 et 69 du décret présidentieln° 15-247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public et après acceptation de l'offre, les pièces suivantes doivent être présentées au service contractant dans un délai de 10 jours à compter de la date de sa saisine, et, en tout état de cause, avant la publication de l'avis d'attribution provisoire du marché.

- 1. L'extrait de rôle apuré ou échéancier (copie conforme);
 2. l'attestation de mise à jour en cours de validité (CASNOS) (copies conforme);
 3. la carte d'identification fiscale (NIF) (copies conforme);
 4. le casier judiciaire (original) du soumissionnaire, s'il s'agit d'une personne
- physique, du gérant ou du directeur général de l'entreprise s'agissant d'une personne
- moraie;

 5. L'attestation justifiant le dépôt légal des comptes sociaux de l'année N-1, pour les sociétés dotées d'une personnalité morale (copies conforme);

 6. la domiciliation bancaire.

 7. attestation que l'entreprise ne figure pas dans le ficher matinal des fraudeurs

NB: Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour un (01) ou plusieurs lots et peuvent être retenus pour un (01) ou plusieurs lots.

L'offre doit être présentée par le soumissionnaire de la manière suivante : Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offre ainsi que la mention« Dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention

SOUMISSION A NE PAS OUVRIRQUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES UNIVERSITE B.LIDA 2

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITE MINIMALESN°02./UB2/2016

L'ACQUISITION, INSTALLATION ET MISE EN SERVICE DESEQUIPEMENTS DE L'AUDITORIUM DE L'UNIVERSITE BLIDA 2

LAL N°

- La durée de préparation des offres est fixée à 21 the pour à partir de la première parution de l'appel d'offre dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP ou la presse au portail des marchés publics.
 La date de dépôt des offres : les offres doivent être déposées le dernier jour de la durée de préparation des offres avant 12h 00. Si le jour de l'ouverture des plis coîncide avec un jour férié ou un week-end l'ouverture se fera le jour qui suit.
 L'ouverture des plis se fera en séance publique le dernier jour de la durée de préparation des offres à treize (13.00) heures, en présence de l'ensemble des soumissionnaires ou leurs représentants à l'adresse suivante :
- représentants à l'adresse suivante

UNIVERSITE BLIDA2
EL AFFROUN 09011 BLIDA
Vice-Rectorat chargé de Développement, de la
Prospective et de l'Orientation
La durée de validité des offres est égale à la durée de préparation des offres augmentée de
trois (03) mois à partir de la première parution du présent avis dans le BOMOP ou la presse
ou le portail des marchés publics.

N B : Les pièces accompagnant les soumissions doivent être lisibles, en cours de validité

Midi Libre n° 2985 - Lundi 16 janvier 2017 - Anep - 501 474

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE WILAYA DE DJELFA 'DIRECTION DE L'URBANISME ET DE L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION DE LA WILAYA DE DJELFA N.I.F:099817019002328

APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMAL Nº: ..Q3.../2017

La direction de l'Urbanisme et de l'Architecture et de la Construction de la wilaya de Dielfa, lance un avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacité minimal concernant la réalisation des travaux VRD Primaire, et secondaire suivant :

N° LOT	LOT	SITE - COMMUNE		
01	VOIRIE +AMENAGEMENT EXTERIEUR + AEP + ASSAINISSEMENT + ECLAIRAGE PUBLIC	Site: 324 Logts Route Ain Boussif Commune: BIRINE		

les entreprises intéressées par le présent avis et qualifiées en :

Catégorie 03 ou plus travaux publique -- Activité principale ou secondaire

Le retirer cahiers des charges gratuites auprès de la direction de l'Urbanisme de l'Architecture et de la Construction sis à la cité des Jardins Djelfa

Pièces demandées :

I/* - La première enveloppe « dossier de candidature » et doit Contenir les pièces suivantes :

- 1/- Déclaration de la candidature
- 2/- La déclaration de probité cachet paraphé signé par le soumissionnaire.
- 3/- Statut des sociétés (SPA/ EURL/SARL/SNC et SCS) copie
- 4/- Certificat de Qualification demandé (en cours de validité) copie
- 5/- Bilan Financier de l'entreprise de l'année 2015. copie.
- 6/- Moyens matériels de contractant à mettre à la disposition du projet justifiés par des copies des cartes grises pour matériel roulant ou une pièce justificatif pour le matériel non roulent (une facture ou un PV d'huissier de justice).
- 7/- Liste nominative du personnel (copie), justifiée par le nombre déclaré dans la CACOBATPH ou
- 8/- Références professionnelles pour les 4 ans derniers. (2012.2013.2014.2015) copie.

II/* - La deuxième enveloppe « offre technique » et doit Contenir les pièces suivantes :

- 9) Déclaration à souscrire cachet paraphé signé par le soumissionnaire.
- 10)Le présent cahier des charges cacheté paraphé signé par le soumissionnaire Portant a la dernière page la mention manuscrite « lu et accepté »
- III/* La Troisième enveloppe « offre financière » et doit comporter :

13)Un devis quantitatif et estimatif.

- 14)Un bordereau des prix unitaires.
- 15)La lettre de soumission visée et signée par le soumissionnaire.

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante ;

La Direction de l'Urbanisme et de l'architecture et de la Construction de la wilaya de Djelfa sis cité des jardins /Djelfa.

L'enveloppe extérieure anonyme contiendra deux enveloppes séparées, (offre technique), (offre financière) conformément aux prescriptions du cahier des charges devra porter la mention suivante

A MONSIEUR LE DIRECTEUR DE L'URBANISME ET DE L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION DE LA WILAYA DE DJELFA, CITE DES JARDINS

APPEL D'OFFRE NATIONAL AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMAL № :... 03....... /2017 *Lot no: Site:

Commune de :..... <Soumission à ne pas ouvrir sauf par la commission d'ouverture et jugement des offres>>

Les offres doivent être déposées le (21) vingtième jours de 08.00H à 13.00H à compter de la date de la premier parution du présent avis aux journaux ou dans BOMOP, -si ce jours coincide avec un jour férie ou un jour de repos légal, la journée de dépôt des offres sera reportée jusqu'au jour ouvrable suivant

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 90 jours à compter du dernier jour de dépôt des offres.

L'ouverture des plis techniques et financiers est prévue en séance publique et se tiendra le jour de dépôt des offres à 14.30H au siège de la direction d'urbanisme et de la construction.; Les soumissionnaires sont invités à cette séance d'ouverture des plis.

Midi Libre n° 2985 - Lundi 16 janvier 2017 - Anep - 501 473

CAN-2017

Le Cameroun et le Burkina Faso se quittent dos à dos



Au terme d'une très belle rencontre, le Burkina Faso et le Cameroun se sont séparés sur un score nul (1-1) et préservent donc le suspense d'un groupe A qui avait vu un peu plus tôt le Gabon et la Guinée-Bissau faire de même.

ans la foulée d'un frustrant Gabon-Guinée Bissau pour le public du stade de l'Amitié de Libreville, le Burkina Faso et le Cameroun se sont livrés, samedi 14 janvier, à une très belle opposition au 1eer tour de la CAN-2017. Une heure et demie de football inspiré, porté sur l'offensive, de laquelle les hommes d'Hugo Broos, bien aidés par la forme étincelante de leur capitaine Moukandjo, ont longtemps cru sortir victorieux avant de finalement concéder un match nul frustrant (1-1).

C'est d'ailleurs le Lorientais qui a débloqué les siens et donné au match un rythme haletant, en inscrivant un coup franc magistral juste après la demi-heure de jeu. Après un premier quart d'heure très enjoué, ce sont pourtant les Étalons du Burkina Faso qui avaient pris l'initiative, en passant même tout près d'ouvrir le score dès la 12° minute. sur une double-occasion d'A. Traoré puis de Koné.

Puis, progressivement, les Lions indomptables ont posé leur patte sur le premier acte. À deux reprises, Bassogog s'est montré dangereux sur des services de Njie (20°, 33°),

avant que Moukandjo, donc, ne trouve la faille sur coup de pied arrêté (0-1, 34°). Une réalisation qui a eu le mérite de débrider totalement la rencontre : d'un but à l'autre. Koné a tout d'abord failli remettre les deux équipes à égalité d'une tête plongeante sortie in extremis par un pied camerounais (36°), avant que Njie ne passe tout près de doubler la mise pour les siens d'une belle frappe du droit (43°).

Derrière, c'est Nakoulma qui est de nouveau passé tout près du 1-1, mais Ondoa, solide, a parfaitement repoussé la tentative du joueur de Kayserispor (44°), avant que Koffi ne fasse de même en un contre un devant Bassogog

Repus, les Lions se sont endormis

Au retour des vestiaires, les joueur du Burkina Faso ont bien tenté de retrouver de l'allant, mais ce sont de nouveau les Camerounais qui se sont illustrés, en passant tout près du break juste avant l'heure de jeu. Servi plein axe, Zoua a décoché une superbe frappe repoussée difficilement par Koffi. Njie, à la réception du ballon à quelques mètres du but, a inexplicablement manqué le cadre (58°).

Puis, vraisemblablement usé par la répétition des efforts, les 22 acteurs ont progressivement baissé de rythme. Et les Camerounais, pas assez vigilants à l'abord de leur surface, ont fini par se faire piéger. Sur un coup franc excentré mais frappé directement par Diawara, le ballon a été repoussé par Ondoa dans sa surface. Au duel aérien, le grand Koné a récupéré le ballon et a parfaitement servi Dayo, qui s'est chargé de pousser le ballon au fond des filets (1-1, 72°). Une action miraculeuse qui a eu le mérite de sceller de manière inattendue le sort de cette rencontre en partageant les points entre les deux sélections.

Au soir de cette première journée, le Cameroun pourra, certes, avoir des regrets, mais au final beaucoup moins que le Gabon, qui a laissé filer une belle occasion quelques heures plus tôt. Accrochés par la Guinée-Bissau en ouverture, les coéquipiers de Pierre-Emerick Aubameyang devront du coup aller chercher leur qualification face aux Lions indomptables ou aux Étalons. Et au vu des prestations de chacun ce soir, les Panthères seraient bien inspirées d'acérer leurs griffes avec un peu plus de soin avant d'entrer sur le pré. Au risque de suivre le reste de la compétition de loin.

LIGUE 2 MOBILIS/16^E JOURNÉE

La JSM Skikda surprend l'USM Blida

La JSM Skikda s'est imposée devant l'USM Blida sur le score de 1 à 0, en match de clôture de la 16° journée du championnat de Ligue 2 Mobilis de football, disputé same-

L'unique but de la rencontre a été inscrit par Sheniger (43'). A la faveur de ce succès en déplacement, la JSM Skikda rejoint le MC Saida à la 6e place du classement avec 23 points, alors que l'USM Blida, 3e avec 27 points en compagnie de l'US Biskra, a raté l'occasion de reprendre la deuxième place derrière le Paradou AC, leader avec 37 points.

Les autres matchs de la 16^e journée, disputés vendredi, ont donné lieu aux résultats suivants :

rêté

Classement	1 13	J
1). Paradou AC	37	16
2). JSM Béjaïa	28	16
3). USM Blida	27	16
). US Biskra	27	16
5). CAB Bou Arréridj	25	16
6). MC Saïda	23	15
). JSM Skikda	23	16
8). ASO Chlef	20	16
). WA Boufarik	20	16
10). CRB Aïn Fekroun	19	16
). Amel Boussaâda	19	16
12). ASM Oran	18	16
13). AS Khroub	16	16
14). GC Mascara	12	16
15). MC El Eulma	11	15
16). RC Arbaâ	9	16

SUR SON SATELLITE ESAHIL

Bein Sports diffusera finalement la Can "gratuitement"

Après avoir échoué dans la vente des droits à l'Algérie (le seul pays arabe à avoir engagé des négociations) le groupe qatari Bein Sports a décidé, il y a quelques heures, de diffuser gratuitement la Can 2017 sur Bein Sports mais exclusivement sur le satellite qatari Es'hail Sat.

Cette décision a été prise suite à l'échec des négociations avec la Télévision algérienne, qui a refusé le diktat du groupe qatari et suite à une vague de contestation des pays arabes, en Algérie, au Maroc et, notamment, en Égypte où des poursuites judiciaires ont été même engagées contre le patron de la Caf Issa Hayatou pour avoir cédé les droits à Sportfive.

La direction de Bein Sports voulait également, à travers cette opération, garder ses abonnés sur NileSat et orienter les téléspectateurs arabes qui n'ont pas de décodeur Bein Sports vers le satellite qatari Es'hail Sat 1 qui diffuse en clair et en crypté sur 25.5° Est.

Le satellite Es'hail a été lancé le 29 août en 2013 par le Qatar à travers la fusée européenne Ariane 5. Ce lancement avait marqué l'entrée du Qatar dans le club des nations possédant leurs propres capacités de télécommunications par satellite, comme c'est le cas pour l'Arabie saoudite, les Émirats et surtout l'Égypte.

Basé au Qatar, Es'hailSat sera le diffuseur exclusif des chaînes du groupe d'Al Jazeera, qui entend utiliser ce satellite et d'autres satellites à venir pour se positionner comme un concurrent dans une région du Moyen-Orient désormais dominée par Arabsat de l'Arabie saoudite et de Nilesat de l'Égypte.

ALGÉRIENS D'EUROPE

Premier but de Feghouli en Premier League

Non retenu pour la Can 2017 par le sélectionneur national, Georges Leekens, le milieu offensif de l'EN, Sofiane Feghouli, enchaîne les matches à West Ham. Mieux encore, Feghouli a inscrit cet après-midi son premier but en Premier League. Il a ouvert la marque pour les Hammers qui se sont imposés (3-0) face à Crystal Palace, dans un match comptant pour la 21e journée du championnat d'Angleterre. Il a même joué toute la partie. Son départ de West Ham cet hiver est à écarter. Feghouli est pourtant annoncé à l'AS Rome.



Offres d'emplois

Référence : Emploipartner-1406
Poste : Emploi Partner recrute pour BT MATMEDCO
UN DIRECTEUR COMMERCIAL ET MARKETING Le Directeur commercial et marketing a une double

Le Directeur commercial et marketing a une double mission de stratégie et management.
 D'une part, il développe une stratégie relative à l'ensemble des produits issus de l'entreprise, en élaborant des plans marketing (analyse du marché, édérmination des cibles, choix des axes publicitaires), en adaptant constamment ses plans par rapport à l'évolution du marché, en concevant et mettant en place des actions promotionnelles destinées à développer les produits et à en optimiser les ventes.
 D'autre part il doit manager son équipe pour assurer le

 D'autre part, il doit manager son équipe pour assurer le développement du chiffre d'affaires, l'augmentation de la productivité et le rendement de chacun. Au quotidien, il productivité et le rendement de chacun. Au quotidien, il forme et anime les équipes commerciales et marketing dont il fixe les objectifs et suit les réalisations. Il coordonne les études marketing, supervise les processus de communication, l'administration des ventes, travaille à la création et au lancement de nouvelles offres, se met en quête

- MISSIONS:

 Analyse les études et les remontées d'informations du terrain issues de la force commerciale et technique, pour mieux cerne les tendances et les composantes du marché et son évolution

 Evalue le positionnement et le société sur le marché,
 Suit l'amélioration de l'évolution des parts de marché,
 Définit les moyens adéquats pour développer l'offre de la société et la réglisation des objectifs s'une currention de la
- société et la réalisation des objectifs: structuration de la force de vente, outils d'aide à la vente, administration des
- ventes,

 Veille au bon dimensionnement de l'équipe commerciale et recrute le cas échéant en collaboration avec le RH des stagiaires pour la réalisation de missions ponctuelles et de marketing
- Détermine les meilleurs arguments et les meilleur supports à utiliser tenant compte de l'environnement et du marché puis propose à la DG une stratégie de communication adaptée
- Participe à l'élaboration et valide les outils d'aide à la vente (argumentaire, outils promotionnels...)

 • Définit les modalités d'assistance et conseil pertinents aux
- Coiffe et valide l'élaboration des kits de communication,
 Participe à la réalisation des publications (bulletin:
- plaquettes....)

 Veille à la diffusion des supports d'information, Prend en charge l'organisation d'événements visant
- promouvoir l'offre de la société : salons, séminaire.
- Manage et supervise les processus de ventes, de lancement et de communication des produits
 Suit l'avancée des produits concurrents et met en œuvre des approches marketing et commerciales adaptées et
- nnovantes Suit et valide l'analyse de la concurrence et la traduit er
- outils opérationnels

 Conçoit et met en place des actions promotionnelles destinées à développer la commercialisation du produit et à
- destinces a developper la commercialisation du produit et se noptimiser les ventes

 Suit les campagnes publicitaires et promotionnelles,

 Propose la nature et les volumes des produits à lancer maintenir ou abandonner

 Pilote et met en œuvre la politique commerciale

 Participe et coiffe le lancement de nouveaux produits ou conscions.

- services

 Identifie les cibles commerciales pertinentes pour la force
- commerciale et définit des objectifs individuels et/ou collectifs de développement du chiffre d'affaires > Forme, encadre, motive son équipe et contrôle la performance de chacun afin d'augmenter sa productivité et
- performance de chacun afin d'augmenter sa productione développer ses compétences

 Dirige et anime la force commerciale : accompagnement des commerciaux sur le terrain, conseils réguliers sur l'approche commerciale...

 Fixe la politique tarifaire à appliquer à chaque client tenant
- compte des marges tolérées

 Définit les conditions de vente selon la solvabilité du
- Elabore les stratégies de ventes offensives

- Lanance as stataggies de Vettices ontributes Assure la mise en œuvre des techniques de ventes Met en place un réseau de distribution Supervise les réseaux de vente et les circuits de distribution Assure le suivi des transactions commerciales et gère le
- Développe et suit les grands comptes
 Mène les négociations délicates et/ou avec les clients
- stratégiques
- Suit les résultats commerciaux individuels et collectifs, et
- dati les restrates confinerciatas marvatues et concents, et valide l'atteinte des objectifs

 Organise et coiffe les revues de cohésion et de remise à niveau pour tous les commerciaux, avec présentation des nouvelles gammes de produits, élaboration de concepts de
- vente innovants

 Participe à la formation et à l'intégration des nouveaux

Assure l'interface avec les autres Directions, notamment elles travaillant sur le budget (approvisionnement, finance, RH...) et veille à tout moment au respect de

- procédures Assure la tenue et la régularité de travail du ses
- collaborateurs

 Etablit une analyse des opérations des ventes opérées et l'évaluation des résultats par rapport aux objectifs assignés à la direction
- Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs

 Ingénieur commerciel / licencié en sciences commerciale Ingénieur commerciel / licencié en sciences commerciale ingénieur en commerce extérieur/ médecin / pharmacien biologiste

I ans d'experience
Sens de communication
Capacité de négociation et de persuasion

- Force de persuasion Rigueur, adaptabilité et mobilité
- Compétences managériales
- Sens de l'analyse · Raisonnement inductif et déductif

- Raisonnement inductif et déductif
 Doté d'esprit positif et créatif
 Focalisé sur les résultats
 grande résistance à la pression
 Capacité de détecter et de gérer les problèmes
 Mafirise du français et de l'outil informatique
 Discorbien d'autor et informatique Discrétion élevée et intégrité morale

LAPTOP MOBILE / FORMATIONS QUALIFIANTES & SEMINAIRES / DEPLACEMENTS A L'ETRANGER

Référence : emploipartner-1411 Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN CADRE LOGISTIQUE

- Gérer le traitement logistique de la commande, assurer le suivi du transport en sachant réagir rapidement face aux
- ndes au départ de l'usine ou depuis de
- prestataires logistiques externes/fournisseurs

 Coordonner le suivi de la préparation avec différents
- Relation avec les transitaires pour planifier, réserver e Etablissement des documents liés au mode de transp
- Préparation de la documentation d'accompagnement de la
- narchandise

 Communication au client des détails de l'expédition
- documents d'accompagnement Transmission des dossiers pour dédouanement au transitaire et en assurer le suivi
- Rapprochement fin de mois avec la comptabilité
 Tenue à jour des documents de gestion logistique
 Gérer les réclamations clients.

• Bac +04 ans de formation ou déclarant en douane.
• 03 à 04 ans d'expérience dans le domaine logistique transit.

Lieu de travail principal :

Référence : emploipartner-1408 Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN RESPONSABLE HSE

Missions :

- Prise en charge des exigences légales et réglementaires en matière de SIE.
- Coordination, suivi et reporting inter agences de la fonction SIE
- Coordination, sunvi et reporting inter agences de la fonction SIE
 Supervision, contrôle et compte rendu sur les activités de surveillance et de gardiennage des sites de la société
 Montage et mise en forme du processus HSE
 Management el Pilotage du Processus de HSE.
 Mise en place du plan HSE. Pilotage de la veille réglementaire HSE et garantie de son application.
- Conception et confection d'indicateurs HSE et tableaux de bord Gestion et suivi des tableaux de bord HSE
- Vulgarisation, Formation et sensibilisation autour du processus HSE

Profil:

Comment répondre à nos annonces Si l'une de nos offres d'emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C.-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site :

Expérience sur un poste similaire souhaitée

disponible · Lieu de travail:

Référence : emploipartner- 1409 Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE (CADRE DIRIGEANT).

Rattaché au président directeur général, vous encadres 'équipe de la direction de l'administration générale

- requipe de la direction de radininstanton generale; Assister le président Directeur Général dans la mise en couvre des décisions de gestion, de coordination et de développement des activités relevant de son domaine de
- compétence ;
 Manager la direction, concevoir, proposer et mettre en œuvre les orientations stratégiques de ses différents
- services.

 Veiller au respect des règles juridiques de fonctionnement
- Veiller au respect des regles juridiques de fonctionnement de l'administration et contribuer à l'amélioration des procédures internes de l'entreprise.
 Garantir la qualité juridique des actes de la société, participer à la rédaction de dossiers et d'actes administratifs transversaux en lien avec les services.
- Assurer une veille juridique, apporter un conseil aux services, alerter sur les risques juridiques et de contentieux dans l'entreprise.
- Superviser les procédures contentieuses, mesurer les
- Superviser les procedures contenteuses, mesurer les enjeux et proposer des orientations.
 Supervise et contrôle la gestion des agences.
 Garantir l'organisation et le suivi des différents services et superviser le pré-contrôle de légalité des actes.
 Supervise et contrôle la Gestion du patrimoine de
- l'entreprise.

 Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens
- généra

Compétences :

- Ompetences: Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum Vous avez également des connaissances approfondies er égislation et droit du travail Vous connaissez le fonctionnement et les procédures
- dministratives Expérience d'au moins 5 ans dans un poste similaire Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglai erait un plus
- Maitrise parfaite de l'outil informatique

 Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles
- retactionneues et retanonneues » vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public » Bon manager, disponible et à l'écoute de vos agents, vous savez piloter une équipe pluridisciplinaire.

Lieu de travail :

Référence : emploipartner- 1410 Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN COORDINATEUR SIE (SÛRETÉ INTERNE D'ÉTABLISSEMENT)

- Rattaché au Responsable HSE Coordinateur des structures de sûreté interne des agences
- Consolide les moyens humains et matériels des dispositifs à mettre à la disposition des SIE locales
 Coordonner les relations de la société de gardiennage
 Suivi des extines de plusiums comprisserse (Inventeires
- Coordonner les relations de la societe de gardiennage Suivi des actions de plusieurs commissions (Inventaires, Créances Hygiène et sécurité) Autres activités sur la gestion du
- oaumoine.

 Veiller à l'application de la réglementation relative à l'hygiène et la sécurité du travail
- S'assurer de la mise en application des mesures de révention

- Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum Vous avez également des connaissances en Hygiène et
- Vous connaissez le fonctionnement et les procédures
- Expérience d'au moins 2 ans dans un poste similaire Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglai

- serat un plus

 Maûtrise parfaite de l'outil informatique

 Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes

 rédactionnelles et relationnelles, vous faites également
 preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du

 service orbelie. service public • disponible

ieu de travail :

Référence : emploipartner- 1412 Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA DES COMMERCIAUX LOGISTIQUES

- Descriptif de poste:

 Elaborer la proposition commerciale et arrêter avec le client les modalités du contrat de vente ou le devis
- Commercialiser la prestation transport logistique. Prospection, développement de nouveaux clients
- exploitation des fichiers expioitation des inchiers

 Prospecter des opportunités du réseau, suivi des outils
 d'aide à la commercialisation afin d'identifier, détecter et
 développer des opportunités...)

 Prospecter, développe et assure le suivi de la clientèle.
 Dans la négociation commerciale

 Satisfaire les besoins du client en lui assurant rapidité et
 déveluité dans la trapporter.

- sécurité dans le transport

 Répondre aux appels d'offres en étroite collaboration avec le directeur de la division
- Veille permanente de la concurrence au niveau local et

- Capacités et expérience souhaitées:

 Niveau universitaire exigé et âgé de 35 ans au maximum

 Formation en logistique internationale ou commerce
- nternationale Au minimum 2 ans d'expérience
- Persévérance, bon relationnel
- Résistance au stress et capacité d'écoute sont nécessaires, afin de déceler les besoins des clients et répondre à la demande.

Alger

Référence : Emploipartner-1404 Poste: Emploi Partner recrute pour ATLAS COPCO ALGERIE UN DIRECTEUR DES FINANCES

- Garantir la fiabilité et l'exactitude des informations omptables et des reporting de l'entreprise Analyse financière régulière. Gérer les relations avec les départements financiers et
- omptables de l'entreprise
- Gérer les relations avec les institutions financières, les auditeurs et tout autre acteur externe, Suivre les facturations, le recouvr
- Suivre les facturations, le recouvrement,
 Assurer le reporting mensuel/budget,
 Assurer l'application des règles comptables locales en fonction des besoins identifiés,
 Assurer l'acontrôle et le suivi de la trésorerie dans le respect des procédures de l'entreprise,
- Autoriser le paiement des fournisseurs Suivi de la gestion des stocks

Expérience requise
Au moins 2 à 3 ans d'expérience sur le même poste
Expérience exigée en multinationale ou en entreprise

Diplôme requis

Licence en finances

Compétence:

- Maîtrise de l'anglais obligatoire (pour la communication avec le groupe, lecture, mail, téléconférence)

 Bonnes connaissances des systèmes de contrôle de gestion (en interne)
- Bonnes connaissances de la réglementation en vigueur
- lois de finances, comptabilité, compétences analytiques Très bonnes connaissances en finances
- 1 rès bonnes connaissances en finances
 D'excellentes compétences interpersonnelles
 Doit être fiable pour maintenir une stricte confidentialité
 Aptitude aux présentations fréquents
 Aptitudes à la communication verbale et écrite,
 Capacités de définir des priorités et respecter les délais
 Très bon sens de l'organisation,
 Aptitude à la prise de décision pour aux besoins du dévelonmente.
- développement Excellent niveau dans la résolution des problèmes Compétences en informatique

Lieu de travail principal :

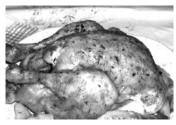
• Alger / Route de Sidi Menif Tranche 3 Lot N°119 ZERALDA.

Référence : emploipartner- 1407 Poste : Emploi Partner recrute pour - Red FabriQ – UN INGÉNIEUR DE DÉVELOPPEMENT .NET

www.emploipartner.com Tel: 021 680 296/021 687 086 Fax: 021 298 595

GUISINE

Tadjine el batata bes -sanoudi



Ingrédients :

- 1 poulet 4 gousses d'ail
- 1 oignon 2 tomates moyennes

1c à soupe de margarine ou smen

poivre noir cannelle

- 1 c à café de sanoudj moulu
- 2 gros œufs 1 poignée de pois chiche
- lkg de pomme de terre.

Préparation

Disposez le poulet dans une cocotte. Ajoutez la margarine, l'ognon, tomates, l'ail râpé, poivre noir, cannelle, sanoudj et le sel puis faites-le revenir à petit feu. Couvrez d'eau et plongez les pois chiche. Laissez cuire.

Epluchez les pommes de terre, lavez-les, coupez-les en rondelles de 1/2 cm d'épaisseur. Salez et poivrez.

Faites chauffer l'huile dans une poêle. Plongez les rondelles de pomme de terre dans la friture et laissez dorer puis égouttez-les. Une fois la cuisson de la sauce est complète,

retirez la cocotte du feu. Réservez la moitié de la sauce puis rangez les pomme de terre (rondelles) dans un plat allant au four et arrosez-les d'un mélange (sauce restante+les œufs.)

Mettez le plat au four pendant 15 à 20 mn environ puis retirez-le.

Servez dans un plat de service et parsemez de persil haché. Faites-les accompagner de sauce réservée.

Confiture de fraises



Ingrédients :

1 kg de fraises 1 citron 800 g de sucre cristallisé

Laver les fraises. Les couper en quatre. Les mettre à cuire sur feu doux sans couvrir et sans eau. Dès que les fraises commencent à bouillir, les retirer du feu et réserver dans la bassine de cuisson. Egoutter les fraises précuites puis y rajou-ter le jus de citron et le sucre. Remettre à cuire sur feu vif pendant 10 minutes. l'excès de gras, saler légèrement, laisser refroidir complètement à température ambiante.

5/ Attendre le lendemain avant de les consommer, afin qu'elles soient parfaitement sèches. Si jamais ce n'est pas le cas, les pas-

ser quelques minutes à four doux à 120°C (thermostat 3) en les surveillant bien.

Soins et beauté

Hygiène in

Longtemps taboue, l'hygiène intime s'affiche dans les journaux, on la voit dans les campagnes de publicité. Si, par le passé on taisait irritations et autres démangeaisons, le voile aujourd'hui est totalement levé.

Les parties intimes sont fragiles, ce qui impose quelques précautions et un usage de soins adaptés. Faites attention aux germes de la région anale car le manque d'hygiène dans cette partie favorise la migration et le développement des germes.

Une hygiène quotidienne

Une toilette quotidienne avec du savon de Marseille et de l'eau bicarbonatée permet d'éliminer toute trace de transpiration et d'éviter la macération, propice à la croissance des bactéries et autres microbes.

Sport: adopter le bon comportement

L'exercice physique n'est pas directement responsable d'irrita-tions ou de démangeaisons, mais la transpiration et la macération des muqueuses sont susceptibles de provoquer ou d'aggraver la situation, surtout chez les femmes qui sont sensibles à ce genre problème.

Donc, après l'effort, prenez une douche, c'est le seul moyen de stopper la macération. Pour vos séances de sport (en particulier pour le cyclisme et l'équitation), préférez des sousvêtements en coton. Confortables, ils limitent les risques d'irritation et de frottement de la vulve. Si vous êtes adepte des sports aquatiques, sachez que l'eau chlorée peut aggraver les démangeaisons chez les fem-mes sensibles. La solution, c'est de se laver immédiatement après sa séance de natation ou d'aquagym et de bien se sécher avec une serviette propre pour chasser toute trace d'humidité

Pendant les règles,



la vigilance s'impose

Que vous soyez tampon ou serviette, la seule recommandation, c'est de les changer régulièrement. Les tampons peuvent se garder 4 heures au maximum. Utilisés dans de bonnes conditions, ils ne provoquent pas d'infections, mais quelques précautions s'imposent. Lavez-vous les mains avant de placer un tampon, surtout s'il est sans applicateur. Quant aux serviettes hygiéniques, elles maintiennent la vulve dans un milieu humide et rapidement fétide, c'est pour-

quoi, là encore, il faut les changer le plus régulièrement possible. Si l'utilisation occasionnelle de protège-slips ne pose pas de problème particulier, un usage quotidien est à proscrire Enfin, pendant les règles, il est préférable de s'abstenir de porter strings, jeans moulants qui favorisent la macération des sécrétions et peuvent irriter les muqueuses. Ne laissez pas la situation empirer, dès les pre-miers symptômes de brûlure ou d'irritation consultez un médecin et évitez l'automédica-

L'alun (echeb)

La pierre aux mille vertus

La pierre d'alun est une pierre de couleur givre, translucide, d'une saveur astringente, formée d'acide sulfurique, d'alumine et de potasse Historique

L'alun est utilisé depuis l'antiquité dans de nombreuses applications, en parti-culier dans la teinturerie puisque l'alun est utilisé comme mordant, substance provo-cant ou accentuant l'adhérence de la teinture sur les tissus. Jusqu'au XVIº siècle, l'alun était essentiellement d'origine naturelle et provenait principalement de carrières en Syrie. Son usage a pu se démocratiser quand l'alun a pu être fabriqué à partir de substances minérales connues sous le nom d'alunites. qui renferment les éléments constitutifs de l'alun.

En cosmétique

La pierre d'alun est un excellent déodorant corporel. Elle est utilisée pour neutraliser la transpiration, empêcher la fermentation et éliminer les mauvaises odeurs. La pierre d'alun a ainsi la faculté d'inhiber la formation de bactéries malosur

Nos pierres d'alun et les produits dérivés (poudre, déodorant) sont 100 % naturels et proviennent de carrières situées en

Aucun danger pour la santé :

La charge ionique négative du potassium alun et sa structure moléculaire particulière font qu'elle ne peut être absorbée par les cellules de la peau, ce qui la rend absolument inoffensive, contrairement à d'autres composants d'aluminium parfois utilisés dans les anti-transpirants usuels.

De nombreux avantages

Propriétés hypoallergéniques : La pierre d'alun est un produit parfaitement toléré par tous, même par les peaux les

plus sensibles.

*Sans odeur : La pierre d'alun n'a pas d'odeur et n'interagira pas avec votre par-

*Facile d'utilisation : Il suffit d'appliquer la pierre sur la peau humide (aisselles, pieds...) puisque la pierre est soluble dans

*Economique : Une pierre de 60 g a une durée d'utilisation d'environ une .. soit 12 déodorants traditionnel !

*Remarquablement efficace : la pierre d'alun assure fraîcheur et propreté tout au long de la journée. Ceux qui l'ont essavé l'on définitivement adopté.

Elle est entre autres utilisée comme coagulant dans le traitement de l'eau potable. Elle est aussi utilisée comme déodorant (pierre d'alun), sa composition annulant les odeurs de sueur pendant de nom-



breuses heures, sans couper la transpiration. Elle a également été utilisée pour apaiser la sensation de feu après l'utilisation d'un rasoir mécanique. Il semblerait d'ailleurs, d'après certains professionnels, que l'utilisation de l'alun permettrait de refermer les pores de la peau après le rasage et par la même occasion d'éviter les effets de poils incarnés. Son effet coagulant évite les saignements après les petites coupures de rasage.

Elle s'utilise humidifiée à l'eau froide en la passant lentement sur les zones à raser avant ou après le rasage.

Astuces ... Astuces ... Astuces...

Masque... au miel



Le miel constitue un excellent antiseptique et peut ainsi protéger votre peau des agressions bactérienne. Pour cela, il suffit de mettre un tout petit peu de miel sur le bouton, couvrir d'un sparadrap et laisser agir pendant la

Rouge à lèvres cassé

Chauffer les deux bouts du bâton audessus d'une a l l u m e t t e pour qu'ils adhèrent l'un l'autre. i r e refroidir le tube au réfrigérateur.



Vernis à ongles trop épais

On peut utiliser un vernis à ongles devenu trop épais en y ajoutant quelques gouttes d'alcool à 90°.

A savoir : un vernis à ongles entamé se conserve très bien au réfrigérateur. Recette de cuisine



Mots Fléchés N°3158

épicerie	+	entrée soudaine	+	bouche d'aigle	‡	satisfait pour tou-	+	rayera	+	survolée par la	‡	offensée	ŧ
avec		usure cli-		ori de	i	tes les	ı	imma-	1	balle	l	refuge de	
vivacité		matique		viaie		religions		culée -				naufragé	
+►		+	l	+		+	1	+		oui mais du Nord	├	+	
			l	l				1		sortie d'	i		
										sortie d' émetteur			
vraiment démolie	-		l	l				1		*			
			l	l				1					
passion					pelotées								
+			l		pelotees	*		1					
			l			l		1					
fantôme	*					!	avant-	-					
	_		l	l			garde	_					
base de			l	l			piècette	l				opéra-	
mesure I ≽				 	affluent	-	à Tokuo				saint de	tionnelle	
			l		du Rhône	Γ	*	1			Bigorre	[
			l		meneur	l		1			raser		
person-	-			bel enga-	de arison	1		caverne	-		I ase	1	
nel	_	I		gement	l ' '	I			1	l	'		
bombar- dons	l	I		trou d'	I	I		chiens d'arrêt	I		I		
4				aération				d'arrêt	armateur	-			
1	l	I	I	'	I	I	1	'	biblique		1	 	métho-
			l	l					conviens				des de vendeur
		de petite	-				devina	-	conviens				+
		taille		l									
existence		décapité		l				l					
↓		décapité	contesta	*						pli qui	-		
								1		vaut dix char-	ł		
			alliance			l .		_		pente	l .		
zigouiller	*		+				empereur	-		+			
généra- trice de			l	l			slave	ł					
force				l			autre do					coûtons	
			l		transpire poème	→	+		révisé	-		+	
			l		de trou-	l			garantie				
					badour				vivante				
produit	tourbillon	├	l	l	+			1	+		du matin	├	
d'ou-	qui copie	i	l	l				1			l .	I	
vrières	lessons	ļ					S 1116 - S	l					
+₽	*			pares- seux	├		équilibré	├					
					l		nombre	1					
	<u> </u>	benêt		croquis	!		important	c'est	-	 	rappor-		
donne		I	▶	*	I	I	*	c est l'astate	→		teur de	├* │	
ses		voiture	I	I	I	I			I		ragots	I	
ordres L⊫s		à cheval		 	provo-	-						•	
~	l	, ▼	I		quent	Γ	1	1	I	l	1		
l	l	I	I		pleines	I	1	1	I	l	1		
ne disons	-		 		d'audace	1		erbium	-		posses-	-	
pas	Ι΄	I	I	l	*	I		chimique	1		sif	1 -	
drupe du cacaouer	l	I	I	l	I	I		met en terre	I		tantale réduit	I	
l ≱								` <u>`</u>	coordi-	*	1.53 <u>4</u>		
	l	I	I	l	I			I '	nation		'	l l	
	l	I	I	I	I		objet du tirage	l l	anti- moine	l		en cet endroit	
		incrus-	-	l			¥	1	#	élément	-	+	
appen-		tations	I	l	I	I	Ι΄.	1	'	gazeux	l	'	
dice familier		note de clé	L	l	I	I	1	1		il donne la fièvre]	
1 >		+	lotus	*							démons-	-	
	l	'	sacré	I	I	I	1	1	I		tratif	I	
fourberie	-								chefs d'état	*			
	l	I	I	l	I	I	1		d'état	l	1		
		I	I	I	I		1			I	I	1	

9		2	8					6
	5			4				3
		1			7			
8	9							
2	3		1		9		4	5
							9	7
			6			9		
1				7			3	
5					3	2		1

N°3158

SUDOKU

3	2	4	8	6	9	1	5	7
6	8	5	7	3	1	2	9	4
1	9	7	2	4	5	8	3	6
9	1	6	3	5	2	7	4	8
8	7	3	9	1	4	5	6	2
4	5	2	6	8	7	9	1	3
7	6	9	5	2	3	4	8	1
5	4	8	1	7	6	3	2	9
2	3	1	4	9	8	6	7	5

SOLUTION SUDOKU

N°3157

SOLUTIONS MOTS FLECHES 3157

• C • M • V • A • V • R • E BADIGEONNERONT · FOLATRE · RASEE FAMILIERE • VERT • RACER • INVITEE ADIEU • RECENTE • • EN • SAISON • E • G PRETEND • CUISSE A · A S S E C H E R · O O TSAR • ERIE • RAID • B | S S A S • R I S E E FRIRE • SEVIT • SS AMANT • LEVES • I OTE•TAPERA•ERE • ARMERA • ILOTES TAI • DIGNES • D • · I • STERES • MURA ENTERRER • LOVEE • ERRE• SOLES• SR PEU•MO•NAGEUSE · SCHAKOS · ESSES

Un sixième "goût" découvert par des scientifiques

Baptisée "starchy", la saveur est associée aux aliments riches en féculents, comme le pain, le riz ou les pâtes.

orsque l'on parle de saveurs, les premières qui viennent à l'esprit sont les quatre primaires à savoir le sucré, le salé, l'acide et l'amer. Il en existe pourtant d'autres. Ces dernières ont été mises en évidence assez récemment et demeurent de ce fait moins connues du public. Elles n'en restent pas moins bien ancrées dans notre quotidien. C'est le cas en effet de l'umami, que l'on sent notamment dans les tomates bien mures, la viande ou le fromage. Mais ce n'est pas tout : une sixième saveur poten-tielle, celle "de la farine", vient compléter ce tableau. Baptisée "starchy", un adjectif anglais qui renvoie à un aliment riche en féculents, celle-ci a fait l'objet d'une étude publiée dans la Chemical Sciences. Comme l'expliquent les auteurs du document, elle se retrouve dans la cuisine de nombreuses

Le goût du riz, du pain et des pâtes

Il s'agit en quelque sorte du goût de denrées composées principalement de glucides complexes tels que l'amidon. C'est le cas notamment du riz, aliment de base en Asie, ou encore du pain, des pâtes ou des pommes de terre, que l'on retrouve systématiquement dans les régimes occidentaux. "L'idée selon laquelle on ne peut pas goûter [ces aliments] n'a pas de sens" explique à ce titre Juyun Lin, co-auteure de l'étude et chercheure à l'université d'État de l'Oregon. Interrogée par New Scientist, cette dernière raconte le parcours qui lui a permis d'aboutir à de telles conclusions. Ses expériences ont principalement consisté à faire goûter à des volontaires différentes solutions riches en glucides. Les résultats de ces tests montrent une tendance notable des participants à identifier un goût bien spécifique assimilable à celui de l'amidon.



"Les Asiatiques nous disaient que ça avait le goût du riz, tandis que les Caucasiens nous le décrivaient comme similaire au pain ou aux pâtes" raconte la scientifique. Elle conclut : "C'est comme manger de la farine." Selon l'experte, il s'agit de la première étude à attribuer scientifiquement un goût à l'amion. Le chemin est toutefois encore long avant que celle-ci ne

rejoigne la liste des saveurs primaires. Pour entrer dans cette catégorie, le "starchy" devra répondre à un certain nombre de critère. La saveur doit en effet être non seulement reconnaissable mais également disposer de récepteurs propres pour que la langue puisse l'identifier. Pour le moment seul le premier critère a été validé. Davantage d'études seront

nécessaires pour pouvoir démontrer le second. Une autre saveur en est d'ailleurs au même stade. Surnommée "l'oleogustus", celle-ci a elle aussi fait l'objet d'une publication dans le journal *Chemical Sciences* fin 2015. Selon les scientifiques, il s'agirait d'un gout unique associé aux gras des aliments.

Une nouvelle espèce de fourmi découverte dans le vomi d'une grenouille



Il y a encore des coins cachés de la planète auxquels les scientifiques n'ont pas accès. Quand il est impossible de se frayer un chemin, les chercheurs utilisent des grenouilles pour y aller à leur place. C'est de cette façon qu'une équipe de scientifiques a pu découvrir une nouvelle espèce de fourmis. Les



chercheurs de l'Université de Rochester à New York sont en eeffet allés chercher loin, très loin et ont finalement découvert une nouvelle espèce de fourmi. Dans le vomi d'une grenouille venimeuse présente en Équateur. L'équipe de recherche menée par le professeur Christian Rabeling, ont capturé

la grenouille et lui ont vidé l'estomac. Ils ont ensuite cherché dans le vomi quel trésor s'y cachait. Ils n'ont pas été déçus en y découvrant l'insecte mort.

Un seul spécimen de l'espèce trouvé

La fourmi a été nommée lenomyrmex hoelldobleri en l'hon-

neur du 80e anniversaire du collègue et ami des chercheurs Bert Hölldobler. "En raison de la passion de Bert pour les fourmis, ses contributions pionnières et de grandes qualités à l'entomologie et à l'écologie comportementale, ainsi que son dévouement au mentorat de la prochaine génération de myrmécologues, myrmécologie [l'étude des fourmis] est devenue sa propre discipline en entomologie, et continue d'attirer des étudiants enthousiastes qui partagent l'amour de Bert pour les fourmis" expliquent les chercheurs dans leur étude publiée dans le journal ZooKeys. Il existe à présent sept espèces appartenant au Lenomyrmex puisque les scientifiques affirment que ce spécimen a des caractéristiques semblables aux autres espèces du genre. Elle mesure environ un demi-centimètre et a une longue bouche qui peut-être utile pour attraper de tout petits animaux cachés. Comme il n'existe qu'un

seul spécimen de cette espèce et que le spécimen en question en mort (dans l'estomac de la grenouille), il y a très peu d'information sur cette fourmi. La grenouille qui transportait l'insecte fait partie de l'espèce Oophaga sylvatica, mais elle est I appelée "Little devil frog" ou ■ "Rana Diablito". Les grenouilles sauvages sont souvent utilisées pour découvrir de nouvelles l espèces d'insectes parce qu'elles s'en nourrissent et qu'elles peuvent atteindre des lieux auxquels les humains n'ont pas accès. D'autre part, la toxicité de grenouilles venimeuses comme celle-ci provient de composés I organiques trouvés dans les l fourmis qu'elles mangent. Elles sont donc douées pour attraper des insectes et sont tout aussi utiles pour les chercheurs chasseurs de fourmis.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

O WATCH

Inventeur : Omkar Govil-Nair Date : 2015 Lieu : États-Unis

Omkar Govil-Nair, un jeune indien américain âgé de neuf ans, a présenté O Watch, la smartwatch qu'il a créée pour les enfants lors de l'évènement Maker Faire de San Mateo.



PULP



20h55

<u>55</u>

A Los Angeles, Vincent Vega, un tueur à gages, accepte de servir de cavalier à Mia, l'épouse de son patron, le caïd Marsellus Wallace. Durant la soirée, la jeune femme est victime d'une overdose de cocaïne. Vincent la ranime in extremis en lui faisant une piqûre d'adrénaline. Pendant ce temps, Marsellus connaît des problèmes avec un boxeur, Butch, qui s'est enfui avec l'argent d'un match truqué.

LA FACE CACHÉE DE TRUMP NOUVEAU MAITRE DU MONDE



20h55

Déjouant tous les pronostics en battant Hillary Clinton, donnée gagnante depuis des semaines, Donald Trump est élu 45° président des États-Unis le 8 novembre 2016. Des journalistes ont rencontré ceux qui ont côtoyé le milliardaire afin de mieux comprendre le phénomène qu'il a engendré et les clefs de sa victoire, interrogeant notamment son ex-épouse Ivana Trump.

CASTLE LE VER DANS LE FRUIT



20h55

Alexis et Hayley partent pour Los Angeles où ils espèrent trouver des informations sur la période où Richard a disparu. Sur place, le trio est sollicité pour aider la police à élucider le meurtre d'un détective privé. La victime enquêtait sur un tueur en série surnommé Le Fantôme et qui sévit à New York et à Los Angeles.

MARINE LE PEN LA DERNIÈRE MARCHE



20h55

Depuis 2011 et sa prise de contrôle du Front national, le parti a progressé à chaque élection. Mais la formation est fréquemment déchirée par des tensions internes, notamment au sein du clan familial. La benjamine de Jean-Marie Le Pen aurait-t-elle malgré tout réussi à transformer le parti d'extrême droite en un instrument capable de faire d'elle la première femme dirigeant la France?



LE GÉNÉRAL DU DIABLE



20h55

arte

A Berlin, en 1941. Le général Harras, héros de la Première Guerre mondiale, est intendant dans l'armée de l'air allemande, la Luftwaffe. Remarqué par son esprit d'indépendance, cet homme charmeur et bon vivant est étroitement surveillé par le colonel SS Schmidt-Lausitz, qui le soupçonne d'être un opposant au régime nazi. Lors d'une fête à son domicile, ses remarques acerbes sur Hitler sont enregistrés par un micro caché.

MONTREUX COMEDY FESTIVAL BEST OF 2015



20h55

La fine fleur de l'humour francophone se retrouve à Montreux, en Suisse, pour cette 26' édition haute en couleur. Festival, gala d'ouverture, stand-up... ce prime propose de revoir les meilleurs sketches des artistes présents. Avec Jérémy Ferrari, Eric Antoine, Michaël Gregorio, Chantal Ladesou, Rachid Badouri, Alex Vizorek, Charlotte Ntamack, Arnaud Tsamere, Fabrice Eboué, Jean-Marie Bigard ou encore Baptiste Lecaplain.

LE PRÉNOM



20h55

Vincent, riche agent immobilier, est invité à dîner, avec Claude, un ami, chez sa sœur Elisabeth et son mari Pierre. Sa compagne Anna, enceinte, doit les rejoinder un peu plus tard. Amis d'enfance, Vincent et Pierre ont pris des voies très différentes et se taquinent beaucoup. Très vite, Vincent annonce à ses amis le prénom de son enfant à naître. Choqué, Pierre ne comerfend pas son choix. Et la soirée dégénere....

CLEM HOLÀ PAPA!



20h55



Rien ne va plus entre Jérôme et Clem, la série poursuivant son exploration des grands et petits drames qui peuvent survenir au sein d'une famille. Mais comme toujours, elle parvient à délayer les instants tragiques dans des moments plus légers grâce à un scénario extrêmement bien rythmé et des personnages attachants.



Gérant : Reda Mehigueni e-mail : direction@lemidi-dz.com Rédaction e-mail : redaction@lemidi-dz.com Standard:

021:53:08.2 et 87

Rédaction: Tél-Fax: 021:63.79.16

Publicité: Tél-Fax: 021:63.79.14

publicité l'éliméd-dz com

Pour votre publicité s'adrésser à

fNAEP, 01 Avenue Pasteux, Alger

Tél: 021:73.76.78 et 73.71:28

Bureau de Constantine:

100, rue Larti Ben M'hidi
Constantine - Euf-Fax: 031:64.17.53

Bureau de Annaba 24 rue Med-Khemisti Tél.: 038.86.11.57 Bureau de Tizi-Ouzou Cité Mohamed-Boudiaf BT 29 A

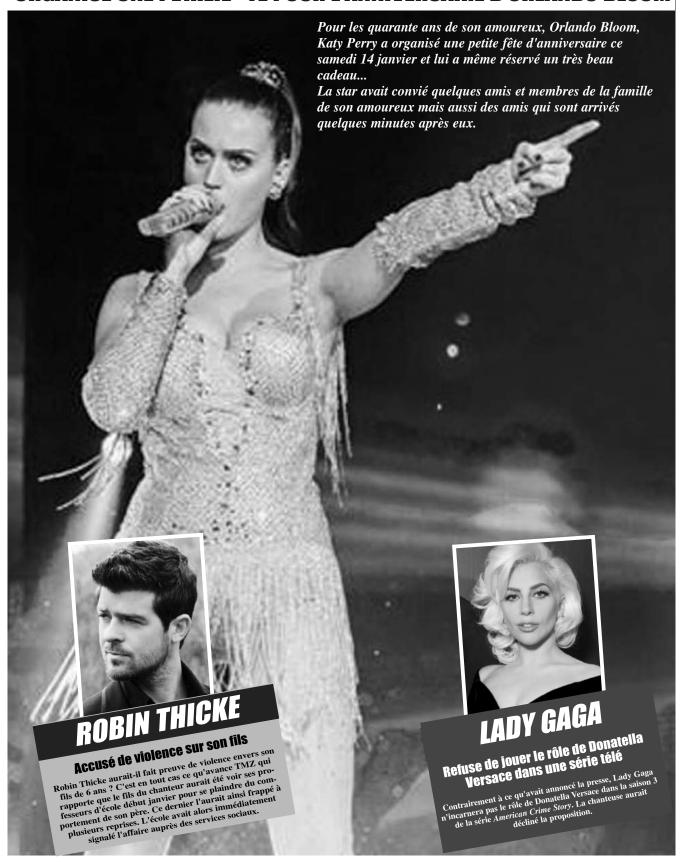
Tél-Fax: 026.21.56.78

Impression:
Cestre: SIA Diffusion: Mid libre
Est: SIE Diffusion: AMP Quest: SIO
EURL Midl Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire:
SGA Bouzarish: 021000071130000214 de 16
Adresse: 12 ure Fouzia Moulahe
Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

KATY PERRY

ORGANISE UNE PETITEIÈ TE POUR L'ANNIVERSAIRE D'ORLANDO BLOOM





	Horaires	des	prières	pour	Alger	et	ses	environs
--	----------	-----	---------	------	-------	----	-----	----------

Fadjr	06h29
Dohr	12h56
Asr	15h33
Maghreb	17h55
Icha	19h18

COUPE D'AFRIQUE DES NATIONS : ALGÉRIE 2 - ZIMBABWE 2

DÉBUTS DIFFICILES POUR LES VERTS

Fiche technique

Affluence : faible Stade : Franceville Arbitre : Bamlak Tessema Buts : Mahrez (12'81') (Algérie, Mahachi (17') Mushekwi (29') Zimbabwe.

Algérie: Mbolhi – Belkhiter (45'Meftah), Mandi, Bensebaini, Ghoulam -Guedioura, Bentaleb -Brahimi, Mahrez - Soudani, Slimani.

Zimbabwe: Mkuruva -Nhamoinesu, Zvirekwi, Muroiwa, Phiri - Bhasera, Katsande, Mushekwi, Mahachi - Musona (Rusik 10'), Billiat.

our sa première sortie dans cette 31e édition de la Coupe d'Afrique des Nations, la sélection algérienne, a été tenue en échec par l'équipe du Zimbabwe (2-2). Les protégés de l'entraîneur belge George Leekens avaient réussi le scénario idéal pour débuter le match en ouvrant la marque par Mahrez dès la 12e minute de jeu. Après un crochet en éliminant au passage le défenseur Nhamoinesu, le meilleur ioueur africain frappe du gauche à l'entrée de la surface de réparation. Bien enveloppé, son tir puissant trompe carrément la vigilance gardien Mukuruva. Auparavant, Soudani avait tenté une action individuelle en s'infiltrant dans la surface de réparation, mais son tir est arrêté par le gardien zimbabwéen.

L'Algérie a débuté ce match avec énormément d'intensité, mais elle n'a pas réussi à

REUSEMENT D'UN

tunnel à l'explosif

À MÉDÉA



garder le même rythme. En effet, à la 8e minute l'attaquant Billiat se présente seul devant le gardien, mais son tir a été renversé par le poteau gauche. Cinq minutes plus tard, le Zimbabwe remet les pendules à l'heure. Sur une frappe soudaine, Mahachi trompe Mbolhi qui ne s'attendait pas du tout à voir un tir d'aussi loin. Cette égalisation a fait énormément de mal. Belkhiter manquait énormément d'expérience, permettant aux adversaires de prendre l'avantage sur un penalty. Mushekwi transforme son pénalty et prend les devants dans ce match.

Dès lors, le Zimbabwe est totalement parvenu à renverser le cours du jeu. Juste avant le coup de sifflet de la première mi-temps, l'Algérie bénéficie d'un coup-franc. Mahrez a tenté de passer son cuir sous le mur, mais il part dans les airs et rate ainsi une belle occasion d'égaliser. C'est sur ce score de 2 à 1 à l'avantage des Zimbabwéens

que l'homme en noir Bamlak Tessemar envoie les 22 acteurs aux vestiaires.

De retour des vestiaires. Leekens procède au premier changement. Ayant constaté erreurs répétitives de Belkhiter, le technicien belge incorpore Rabie Meftah. Comme il fallait s'y attendre, les Algériens tentent de porter le danger dans le camp adverse dans l'espoir de remettre les pendules à l'heure. Les coéquipiers de Brahim possèdent plus le ballon et s'installent dans le camp adverse. A la 51e minute, les Algériens réclament un penalty. Mahrez s'écroule dans la surface après un contact avec le capitaine de l'équipe de Zimbabwe Katsande, en l'occurrence, mais l'arbitre en a décidé autrement en laissant contin-

uer le jeu. En ne trouvant pas de failles au milieu de terrain, les Verts tentent de passer par les côtés mais leurs tentatives successives n'ont rien apporté. En face, le Zimbabwe ne voulait plus s'aventurer en se regroupant autour du gardien Mukuruva. Histoire de préserver son avantage. A la 53° minute le Zimbabwe a failli tripler la mise si ce n'est la bonne parade de Rais Mbolhi.

Quel énorme arrêt de ce gardien. à la 55° minute Bentaleb reprend d'une magnifique reprise de volée mais cela passe à quelques centimètres de la cage du Zimbabwe. Dix minutes plus tard, Brahimi se retrouve en un contre un face à Mukuruva mais son tir est facilement capté par le gardien. Les Algériens poussent de plus en plus et croient dur comme fer à leurs chances de revenir au score. Mahrez une autre fois drible les défenseurs et met le cuir dans les filets. C'est sur ce score de parité que l'arbitre met fin aux débats.

Les Algériens doivent penser désormais au prochain match qui les opposera à la Tunisie. SATISFACTION
DES DROITS
DES PALESTINIENS

UNE NOUVELLE ÈRE POUR LES PEUPLES DE LA RÉGION

Le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, a indiqué hier à Paris que la communauté internationale se réunit à Paris pour insister sur la validité de la formule des deux États, palestinien et israélien.

"Aujourd'hui, la communauté internationale, même en l'absence des deux parties (Palestiniens et Israéliens), se réunit à Paris essentiellement pour dire, clamer, proclamer et insister sur la validité de la formule des deux États vivant pacifiquement côte-à-côte", at-il précisé dans une déclaration à l'APS, la Télévision et la Radio aldériennes.

Le ministre a rappelé que, concernant la question palestinienne, cela fait "près de 70 ans que la tragédie palestinienne se développe sous nos yeux, s'aggrave, s'approfondit et prend de nouvelles dimensions", ajoutant que cela fait exactement 25 ans de la Conférence de Madrid "qui était supposée déboucher sur une paix globale juste et durable mais nous sommes loin du

Il a également rappelé que cela fait près d'une quarantaine d'années, depuis qu'en novembre 1988, l'État de Palestine a été proclamé à Alger que l'Algérie "a été le premier pays au monde à le reconnaître", insistant sur l'engagement de l'Algérie "sans réserve" aux côtés de la "juste cause" du peuple palestinien. "Cela est une constante de la politique extérieure de l'Algérie", a-t-il fait remarquer.

Le chef de la diplomatie algérienne a expliqué que le 15 novembre 1988, "c'était précisément la formule de deux États qui a été proclamé à Alger!"

qui a été proclamé à Alger".

"A Paris, la communauté internationale se réunit dans ce principe et l'avantage de cette conférence c'est de restaurer, réaffirmer la centralité de la question palestinienne dans l'agenda politique international", a-t-il soutenu, ajoutant qu'elle doit réaffirmer cette centralité par rapport au Moyen-Orient, alors que "d'autres crises sont venues s'imposer et imposer leur place à l'agenda". Cette conférence, a-t-il poursuivi, "c'est également pour réaffirmer, pour l'Onu, au moment où il y a un nouveau secrétaire général, en plus d'autres facteurs politiques, y compris la nouvelle administration américaine, qui sont venus s'ajouter à l'équation, que la question palestinienne doit être au centre des préoccupations de la communauté internationale".

ASPHYXIÉES AU MONOXYDE DE CARBONE

9 PERSONNES SECOURUES PAR PROTECTION CIVILE

4 GENDARMES
TUÉS

Quatre gendarmes ont trouvé la mort, samedi, dans le creusement d'un tunnel à l'explosif de l'autoroute Nord-Sud à hauteur de la wilaya de Médéa. Les gendarmes ont été tués suite à l'usage des explosifs pour le creusement du tunnel de Hamdania selon des sources sécuritaires.

as moins de neuf personnes, ont été secourues suite à une asphyxie au monoxyde de carbone, au cours des dernières 24 heures, selon la Protection civile citée par l'APS.

"Les éléments de la Protection civile ont secouru, durant les dernières 24 heures, neuf personnes dont six dans la wilaya de Guelma, suite à l'inhalation du monoxyde de carbone, émanant notamment des chauffages", a indiqué le chargé de communication de cette institution, Zouhir Benamzal. Cependant, ajoute-il "aucun décès n'a été déploré durant cette période". Pour rappel, chaque année des dizaines de per-

sonnes trouvent la mort, asphyxiées au monoxyde de carbone, à travers le pays, malgré les interventions des éléments de la Protection civile, qui parviennent à sauver des vies.

Selon un bilan des services de la Protection civile, 102 personnes ont trouvé la mort et 1.300 autres ont été secourues en 2016.